

# Papiers de recherche

**Auteur**

Maxime Forest

**Coordination**

Stéphanie Leyronas (AFD)

Serge Rabier (AFD)

Les communs  
de l'eau et  
les communs  
urbains  
au prisme  
du genre



<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>1. États des lieux comparés</b>	<b>11</b>
1.1. Au commencement était l'eau ?	11
1.2. L'urbain, un commun pas comme les autres ?	14
1.3. Normes culturelles genrées et accès à l'eau	17
1.4. Vers une remise en cause plus fondamentale des logiques néo-libérales ?	19
1.5. La prise en compte du genre dans les travaux sur les communs urbains et le « droit à la ville »	20
<b>2. Limites dans l'appréhension du genre</b>	<b>25</b>
2.1. L'approche par le genre des communs de l'eau : entre biais utilitariste et cooptation néolibérale	25
2.2. Les communs urbains et le genre : entre fausses promesses et divergences Nord-Sud	27
<b>3. Conclusion et pistes de recherche</b>	<b>29</b>
3.1. Interroger la production et reproduction des biais de genre	29
3.2. Contextualiser et « décoloniser » les communs urbains ?	31
3.3. Elargir la focale du genre	32
3.4. Décloisonner l'étude des communs urbains	33
3.5. Pour une approche transversale des communs au prisme du genre	33
<b>Bibliographie</b>	<b>35</b>



# Agence française de développement

---

## Papiers de recherche

---

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les *Papiers de Recherche de l'AFD* n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

---

## Research Papers

---

*AFD Research Papers* are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. *AFD Research Papers* and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.

## **Les communs de l'eau et les communs urbains au prisme du genre**

### **AUTORAT**

#### **Maxime Forest**

Chercheur associé,  
Maître de conférence,  
Sciences Po (OFCE)

### **COORDINATION**

#### **Stéphanie Leyronas**

#### **Serge Rabier**

Agence Française  
de Développement

### **Résumé**

Ce papier de recherche aborde deux sous-champs importants de la littérature sur les communs – l'étude des communs de l'eau et des communs urbains, au prisme de la prise en compte de la dimension du genre, entendue comme l'ensemble des hiérarchies sociales et symboliques associées à la division des rôles sexués. Le papier propose un état des lieux de ces deux sous-ensembles de la littérature, qui souligne d'une part l'importance de la thématique de l'eau dans les travaux menés à l'intersection des champs genre et communs et d'autre part, le cas atypique posé par l'étude des communs urbains aux cadres d'analyse classiques des communs. Cet état des lieux est complété d'une analyse des limites de la prise en compte du genre par les travaux sur les communs de l'eau et les communs urbains. Des pistes de recherche sont esquissées pour y remédier. Celles-ci soulignent qu'une perspective de genre permet de dévoiler les logiques de reproduction sociale à l'œuvre dans la plupart des communs, « anciens » comme « nouveaux », et de comprendre sous quelles conditions et à travers quelles règles d'inclusion/exclusion et quels mécanismes de gouvernance, les communs sont susceptibles de constituer des lieux et des pratiques d'émancipation et de transformation sociale. A l'échelle des acteurs du développement, le papier invite à promouvoir un nouveau référentiel d'action et d'évaluation fondé sur une prise en compte systématique des aspects de genre dans tout effort d'analyse ou de développement de modes de gestion collaboratifs des communs, ainsi qu'à envisager ces enjeux sous l'angle d'une action climatique transformative pour les rapports sociaux de sexe et les institutions sociales associées à l'usage et la gouvernance des ressources en partage.

### **Mots-clés**

Genre, communs, eau, urbain

### **Remerciements**

L'auteur tient à remercier Hélène Périvier (OFCE Sciences Po), Stéphanie Leyronas et Serge Rabier (AFD) pour leurs apports et relectures attentives.

### **Classification JEL**

B54, D70, O35, Q25, Q54, R00, Z18

### **Version originale**

Français

### **Acceptée**

Juillet 2023

**Abstract**

This research paper tackles two major sub-fields of the literature on the commons and commoning practices – water and urban commons, through the lens of gender. A state of the art analysis is first implemented for these two fields, which highlights the relevance of water to the body of works intersecting gender and commons, and the atypical, or litmus-case posed by urban commons to the classic typologies used in the literature on commoning. The paper further develops a critical analysis of the limitations demonstrated by this literature in integrating gender, drawing a few recommendations on how to move forward. Outlined research directions stress that a gender perspective enables to unravel the logics of social reproduction held in most of commoning practices – either ancient or new, and helps understanding under which conditions, rules of exclusion/inclusion and governance, commons can truly become places and practices of emancipation and social transformation. To international development stakeholders, the paper suggests to adopt a new action and evaluation framework, based upon the systematic integration of gender aspects for the analysis of commoning practices, and to embrace the principle of socially transformative climate action, challenging social institutions such as gender norms held in the governance of shared resources.

**Keywords**

Gender, commons, water, urban

**Acknowledgements**

The author acknowledges :

- the inputs and careful reviews provided by H el ene P erivier (Sciences Po OFCE),
- St ephane Leyronas and Serge Rabier (AFD).

**JEL Classification**

B54, D70, O35, Q25, Q54, R00, Z18

**Original version**

French

**Accepted**

July 2023

# Introduction

## Dépasser la « tragédie des communs »

La définition des communs comme institution sociale, inspirée des travaux d'Elinor Ostrom (1990, 2008), est celle retenue pour l'analyse bibliométrique préalable sur laquelle s'appuie cet article. Cette analyse (Périvier, 2023) menée à la demande de l'Agence Française de Développement, visait à identifier la chronologie et les principales caractéristiques de la prise en compte du genre par la littérature sur les communs et les contributions des travaux critiques sur le genre à cette littérature. La définition des communs adoptée pour cet état de l'art énonce trois éléments indissociables : « une *ressource*, sur laquelle un ensemble d'agents ont des droits et des obligations, et dont la gouvernance est élaborée par cette *communauté* qui en régule l'usage selon un *ensemble de règles*, en fonction de l'évolution du contexte écologique, social et économique. Un commun est souvent localement situé et prend une forme spécifique, dans son objet, ses acteurs et ses règles de gouvernance » (Périvier, 2023, 9). Cette définition s'écarte d'une typologie des communs en fonction de la nature des ressources ou des biens sur lesquels ils sont fondés et met l'accent sur leurs modalités de gestion et d'usage, auxquelles on peut ajouter celles de leur conservation (Dolcerocca, Coriat, 2016).

En évoquant dans la revue *Science* (1968) la « tragédie des communs », Garrett Hardin a

cependant imprimé à leur étude une trajectoire suivie pendant près de deux décennies. D'une part, les modalités de gestion d'une ressource indispensable à une communauté, seraient définies par la nécessité d'éviter son épuisement, laquelle résulterait inmanquablement de comportements visant à la maximisation du profit individuel. Cette « tragédie » limiterait de fait les options à une privatisation ou une socialisation de la ressource en question. D'autre part, la ressource définirait en grande partie le commun lui-même, *via* des règles édictées en fonction de la nature de cette ressource (son degré d'abondance et de renouvellement ou sa valeur d'usage, par exemple). A contre-courant de cette lecture utilitariste, de nombreux travaux vont, à compter du milieu des années 1980, mettre en évidence une variété de *pratiques* en matière de gestion de ressources matérielles ou immatérielles par des communautés d'individus. Ces approches, qui vont connaître un engouement croissant avec les apports de l'économiste Elinor Ostrom, vont placer l'accent sur les pratiques de *commoning*, soulignant la dimension relationnelle des communs. Ils vont également affiner la relation entre les communs et les ressources autour desquelles ils sont constitués, en proposant une échelle permettant de situer différentes catégories de biens en fonction du niveau d'exclusion de leurs usagers potentiels et du degré de soustraitabilité<sup>1</sup> de la ressource.

---

<sup>1</sup> D'après les travaux d'Elinor Ostrom, les communs s'observent de manière privilégiée dans les situations où les ressources se présentent à la fois sous forme « extractible » (des éléments de la ressource d'ensemble peuvent être prélevés

unité par unité, comme les poissons d'un lac par exemple) et « non (ou difficilement) excluable » (il est difficile de s'opposer à ce que ces ressources soient prélevées par des individus ou des groupes).

Faisant le point sur ces apports, Leyronas et Bambridge, rappellent qu'un « commun est un construit social qui apparaît au travers des processus d'énonciation ainsi que des pratiques. L'apparition du terme *commoning*, (...) est un indice du caractère processuel et polymorphique du commun. Il n'existe pas de ressource qui aurait intrinsèquement des caractères la prédisposant à être gérée en commun » (2018: 14-15). La diversité des ressources traitées sous forme de communs par la littérature en atteste: aux côtés des communs environnementaux (étendues d'eau, sources et nappes phréatiques, forêts ou pâtures, terres agricoles), figurent également des ressources matérielles non naturelles (espaces publics, infrastructures de réseaux ou de transport...) ainsi que des biens immatériels (connaissances issues d'une tradition orale ou d'un effort collaboratif, ressources numériques...). Il n'en demeure pas moins que l'étude des communs s'est principalement développée autour des communs dits « fonciers » (ou environnementaux), soit un type de communs indispensables à la vie de toute communauté humaine, caractérisés par un niveau d'exclusion faible des usagers et exposés à un risque d'épuisement en l'absence de la mise en œuvre d'un ensemble de règles pour assurer leur pérennité. Le primat longtemps accordé à ce type de communs est reflété par l'analyse bibliométrique: 5 des 11 catégories de communs identifiées, correspondant aux deux tiers de l'ensemble des occurrences, sont des communs « naturels » parmi lesquels les terres, les forêts et l'eau, sont ainsi les plus étudiés (Fig.1)

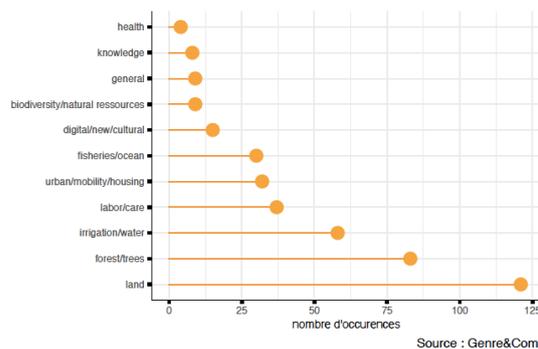
L'intérêt spécifique témoigné à ce type de biens et de ressources, témoigne de ce que cette littérature investit les communs à la fois pour produire des connaissances sur leurs

différents modes de gestion, et dans une perspective normative visant en particulier à remettre en cause le caractère inévitable de la « tragédie des communs » et à valoriser, par-delà l'État et le marché, une sorte de « troisième voie » consistant en des modes de gestion plus collaboratifs et démocratiques ayant fait leur preuve pour assurer la conservation des ressources. A ce titre, l'accès à la terre fait l'objet d'une attention première car il renvoie à la notion même de propriété, tandis que l'eau et les méthodes d'irrigation et d'adduction, ainsi que les forêts, sont envisagées à la fois comme des ressources premières, indispensables au développement et au maintien des communautés humaines, et productrices de savoirs traditionnels particuliers constituant à eux seuls une forme de commun immatériel.

Toutefois, en déplaçant la focale de la définition des communs vers l'étude de leur fonctionnement, la littérature s'est progressivement élargie à toute ressource, bien ou espace susceptible de formes de gestion concurrentes, et plus spécifiquement d'une gestion coopérative par une communauté d'usagers. Ont ainsi intégré ce champ des communs digitaux, dont l'exemple emblématique est constitué par les wikis – des sites web collaboratifs, co-construits par les usagers-contributeurs et certains types de communautés en ligne (forums), des communs associés au travail reproductif du « soin à autrui » (*care*) ainsi que des communs dits « urbains ». Cette dernière catégorie a émergé avec force à compter du début des années 2010, soulignant que tout comme pour les travaux sur le genre, ceux sur les communs sont perméables au contexte politique et économique. En effet, la conjonction de la grande récession de 2008 et de l'accélération

des changements climatiques, et plus récemment la crise sanitaire liée au COVID, ont contribué à braquer les projecteurs sur les mobilisations collectives propres aux espaces urbains. Des mobilisations visant tantôt à contester la poursuite de la dynamique historique que constituent les *enclosures*<sup>2</sup> en protégeant les modes de gestion coopératifs traditionnels de certains communs, tantôt à en produire de nouveaux *via* la création d'espaces physiques en gestion partagée ou la récupération de lieux et de ressources jadis enclos au moyen d'une gestion collaborative.

**Fig. 1 – Typologie et fréquence des communs abordés par la littérature genre et communs**



### Choix des études de cas : un commun unique en son genre and « the last game in town »

Sur la base de ces grandes tendances dessinées par l'analyse bibliométrique, cet article propose d'approfondir l'analyse de la prise en compte de la dimension du genre par les travaux sur les communs à travers deux études de cas : celui de l'eau et celui des communs urbains.

Le cas de l'eau apparaît paradigmatique à plusieurs égards. D'abord, les modes de gestions communautaires des ressources en eau et des systèmes d'irrigation, constituent de longue date un terrain d'étude privilégié des systèmes de gouvernance traditionnels. Que l'on songe par exemple à l'essai fondateur de l'anthropologue Clifford Geertz, *The Wet and the Dry – Traditional Irrigation in Bali and Morocco* (1972), qui révèle également la place de l'eau, du sec et de l'humide dans les cosmogonies (les représentations du monde) traditionnelles ou aux travaux de sociologie ou d'anthropologie des normes qui éclairent l'apport des catégories de genre à ces systèmes de représentation (voir par exemple Bourdieu, 1998 ou Sanders, 2000). Ensuite, les enjeux du contrôle et de la répartition des ressources en eau conditionnent l'accès à toute autre ressource et à ce titre, représentent un enjeu majeur de pouvoir et de conflit – mais aussi de coopération pour les sociétés humaines. S'inscrivant souvent dans le temps long et néanmoins sensibles aux évolutions historiques, les institutions sociales nées autour de la gestion de cette ressource vitale ont considérablement évolué et se sont diversifiées avec la modernité (y compris coloniale).

A compter de la seconde moitié du vingtième siècle, deux phénomènes vont cependant percuter ou abolir ces institutions sociales : le mouvement d'urbanisation accéléré et la « *commodification* » (marchandisation) des ressources en eau permise par le dévelop-

<sup>2</sup> Les « enclosures » désignent l'appropriation de ressources ou d'espaces dévolus à l'usage collectif par des propriétaires privés ou des structures de gouvernance publiques. Le phénomène des enclosures peut s'appuyer à la

fois sur une logique marchande (l'exploitation privée des terres en vue de la vente des récoltes) et juridique (le brevetage des semences par exemple).

pement des infrastructures techniques (canaux, barrages, systèmes d'adduction) permettant de tirer un profit de l'exploitation de cette ressource. C'est la conséquence ultime de ces deux phénomènes et des révolutions industrielles initiées au dix-neuvième siècle – le changement climatique, qui va concourir à renouveler, à la fin des années 1990, l'intérêt pour les modes de gestion traditionnels des ressources en eau, en même temps que celui pour d'autres communs naturels. Sécheresses et épisodes climatiques provoquant des inondations fréquentes, impactent directement les modes de gestion de l'eau, révélant au passage les conséquences de décennies de privatisation des terres, et l'incapacité des États, longtemps considérés comme les seuls propriétaires légitimes des ressources en eau, à en assurer une distribution équitable et efficace (Ostrom et Gardner, 1993). Les communs autour de cet enjeu sont donc aux avant-postes pour l'expérimentation de modes de gestion plus résilients aux changements affectant le climat. Si l'analyse des communs de l'eau s'inscrit dans le temps long et constitue l'un des socles de l'étude des communs dans leur ensemble, aujourd'hui susceptible d'être revisité à l'aune des changements climatiques, celle des communs urbains a connu une nette accélération à compter de la fin des années 2000, au point de s'affirmer comme l'un des espaces les plus dynamiques de cette littérature.

Par ailleurs, l'accentuation des phénomènes d'exclusion et de ségrégation sociale dans les agglomérations, associés parfois à la perte de secteurs économiques entiers suite à la crise de 2008, ont non seulement renforcé le statut des centres urbains comme laboratoires de l'action collective (Harvey, 2012), mais

également accéléré les innovations en matière de mise en gestion commune d'un certain nombre de lieux et de ressources laissées en déshérence par le retrait du secteur privé ou la défaillance du secteur public. Tantôt fluides et éminemment transitoires – à l'image des jardins partagés utilisant des parcelles provisoirement désaffectées ou des villages du mouvement « Occupy » dans les centres urbains aux Etats-Unis, tantôt vouées à durer, voire à être répliquées – à l'instar de la réhabilitation des *fynbos* des quartiers littoraux de Cape Town ou de l'occupation d'anciens sites industriels à des fins culturelles (Colding et al. 2013), ces innovations typiques de la post-modernité ne sont cependant l'apanage ni des seules métropoles, ni des villes des seuls pays développés. La multiplication des crises a au contraire souligné les multiples façons de « faire cité » et l'importance des tissus de solidarité et d'entraide locaux lorsque s'atrophie l'état providence là où il existe, ou qu'une lutte pour la survie économique accentue les inégalités et menace les systèmes de solidarité les plus fondamentaux (Alam, 2022).

D'autre part, la crise climatique et les phénomènes qu'elle engendre – perte de biodiversité, sécheresses et épisodes climatiques extrêmes, crises de production alimentaire, réfugié.e.s climatiques ou flux migratoires induits, affectent également les centres urbains, a fortiori ceux du Sud Global où s'exerce une forte pression démographique. En résultent à la fois la réhabilitation de pratiques disparues dans les pays occidentaux comme l'agriculture urbaine, et des tensions particulières dans les pays du Sud, où les communs naturels déjà éprouvés par les effets conjoints de leur privatisation pour les catégories les plus défavorisées, font l'objet de

mobilisations renouvelées pour prévenir toute nouvelle *enclosure* et réhabiliter des modes de gestion plus collaboratifs. Comme le montre l'analyse bibliométrique citée plus haut, les communs classiques, dits « fonciers » (dont les terres, les forêts, les cours d'eau et les ressources halieutiques), constituent toujours l'essentiel de la littérature. Cette situation prévaut également dans l'étude des communs urbains, où nombre de travaux examinent les pratiques de *commoning* autour de ressources et d'espaces naturels situés en ville.

Or, les communs urbains sont loin de se limiter aux lacs, rives fluviales, canaux, parcs, maraîchages vivriers improvisés ou zones littorales. Relèvent également de cette catégorie des espaces strictement urbains dont la question de la gestion se pose – rues, places, parvis, cours intérieures, bâtiments partagés, ainsi que des ressources techniques ou technologiques (points d'accès à l'électricité et à internet). Au-delà, la littérature souligne que les communs urbains mettent à l'épreuve le périmètre même de la notion de commun. Cet aspect renvoie au temps long, et au phénomène urbain lui-même. D'une part, le fait même de « faire cité » produit des biens communs spécifiques : canalisations et réseaux, systèmes de circulation et de transport, services publics divers, marchés et lieux d'approvisionnement, espaces de sociabilité et de loisir, dont les modalités de gestion (privée, publique ou partagée) constituent un critère d'accessibilité fondamental. L'air lui-même, du fait de la pollution urbaine, y acquiert un statut de bien commun. D'autre part, le fait urbain pose des dilemmes spécifiques du point de vue des échelles élaborées par la littérature sur les communs.

D'un côté, au niveau macro, les degrés d'exclusion mais aussi de soustraitabilité y apparaissent très faibles : les niveaux d'exode rural depuis la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle et le fait que depuis le début du millénaire, la majorité de la population du globe soit urbaine, témoignent du fait qu'il n'est pas aisé de priver des individus du droit de cité. De plus, l'augmentation de la surface et de la densité des centres urbains accroît mécaniquement certaines des ressources disponibles en leur sein (force de travail, services...). D'un autre côté, un léger resserrement de la focale suffit à faire apparaître les mécanismes de « zonage » et de ségrégation qui sont au fondement même du fait urbain, et le niveau de soustraitabilité élevé que subissent des services ou transports publics sous-dimensionnés, ainsi que des ressources naturelles et des approvisionnements soumis aux effets durables de leur marchandisation, accentués par le stress climatique. Ces dilemmes sont du reste à l'origine d'une littérature qui entretient un rapport de fertilisation mutuelle avec celle sur les communs : la littérature sur le « droit à la ville », qui dans le sillage des travaux du sociologue et philosophe français Henri Lefebvre (1968), contemporains de la « tragédie des communs », appréhende le fait urbain comme un bien commun lui aussi soumis au processus historique des *enclosures* et dont il conviendrait de faciliter l'accès et le partage au moyen d'une troisième voie, entre propriété publique et privée.

Les communs urbains, sorte de « last game in town » pour la littérature sur les communs, représentent donc un paradoxe et un cas spécifique. Un paradoxe, parce qu'ils

constituent à la fois un simple espace pour la gestion de communs qui ne sont pas propres à cet espace, et le lieu de production de communs spécifiques et/ou de leurs modes de gestion particuliers. Un cas spécifique également, car les espaces urbains, au centre des défis contemporains tels que la lutte contre le changement climatique ou la révolution digitale, offrent « un irrésistible terrain de lutte et de désir », selon les termes d'Amanda Huron (2015) et le terrain d'expérimentation et d'observation privilégié pour tout un ensemble de pratiques de l'action collective et du *commoning*. Du fait des tensions sociales, économiques, politiques et environnementales qu'elles produisent ou amplifient, les villes offrent à la fois une source de connaissances dans l'étude des communs, et le lieu de nouvelles pratiques de transformation sociale *via* l'expérimentation de certains modes de gestion de ces communs.

Pour éclairer la prise en compte du genre dans la littérature sur les communs, ce papier complète l'analyse bibliométrique des travaux sur les communs et le genre menée par Hélène Périvier, de références situées à la lisière de cette littérature.

Il bénéficie également des apports de l'analyse des cadrages discursifs des enjeux genre et climat, menée précédemment pour l'AFD (Forest et Foreste, 2021), qui souligne les limites de leur appréhension par les acteurs du développement international. Dans un premier temps, nous proposons un état des lieux de ces deux sous-ensembles de la littérature du point de vue de la prise en compte du genre, qui souligne d'une part l'importance de la thématique de l'eau dans les travaux menés à l'intersection des champs genre et communs et d'autre part, le cas atypique et à certains égards paradoxal, posé par l'étude des communs urbains aux cadres d'analyse classiques des communs. Cet état des lieux est complété dans un second temps d'une analyse des limites de la prise en compte du genre par les travaux sur les communs de l'eau et les communs urbains. A partir de ce diagnostic, quelques conclusions et pistes de recherche sont brièvement esquissées pour y remédier, susceptibles de faciliter également l'appréhension de ces enjeux par les acteurs opérationnels des politiques de développement.

# 1. États des lieux comparés

---

## 1.1. Au commencement était l'eau ?

---

Dès le début des années 1990, plusieurs des principaux auteurs de la littérature sur les communs prennent pour objet les communs de l'eau. En 1993, Elinor Ostrom et Roy Gardner publient un article intitulé *Coping with Asymmetries in the Commons : Self-Governing Irrigations Systems can work*. Dans celui-ci, les auteurs posent une question qui leur semble centrale : « La question la plus difficile est de savoir si des individus qui diffèrent substantiellement, du point de vue de leurs ressources économiques et politiques, de leur accès à l'information ou de leurs relations physiques (aux communs), peuvent forger des règles qui maximisent le bénéfice commun, le répartissent équitablement ou les deux à la fois (...). Notre tâche est de développer une compréhension cohérente des conditions qui favorisent ou dissuadent ces individus différents de s'auto-organiser » pour gérer des communs (Ostrom & Gardner, 1993: 96). Si ces auteurs n'abordent pas la différenciation selon le genre pour répondre à cette question, ils n'en ouvrent pas moins des perspectives en ce sens.

De fait, trois autrices parmi les plus prolifiques sur l'articulation des littératures sur le genre et les communs, se distinguent tout particulièrement sur le sujet de l'eau : c'est en particulier le cas de l'économiste Bina Agarwal, l'une des contributrices pionnières de ce double champ que constituent les travaux sur le genre et les communs, autrice de 12 publications parmi celles recensées par l'analyse bibliométrique, et de l'anthropologue et sociologue Ruth Meinzen-Dick, également autrice de 12 publications. Dans les deux cas, il s'agit de contributions à la fois théoriques et empiriques, *via* des études de cas portant notamment sur les communs fonciers et naturels. A la différence des deux premières, dont les travaux transdisciplinaires irriguent l'ensemble des travaux sur les communs et le genre, Margreet Zwartveen, professeure en gouvernance de l'eau à l'Institut UNESCO-IHE de Delft, aux Pays-Bas, apporte un regard centré sur la problématique des communs et de l'eau. Abordant la problématique de la distribution de l'eau comme le fruit d'interactions entre l'écologie, les technologies et la société (Pérvier, 2023), Zwartveen a centré ses travaux sur la dimension de genre et les relations de pouvoir que reflètent ou induisent les institutions sociales autour de l'eau.

S'agissant de Bina Agarwal, ses premières contributions au champ des communs, dès le début des années 1990, sont principalement centrées sur la question du genre et de la propriété foncière, dans lesquelles elle pose les bases de son approche environmentaliste féministe qui constituera une alternative aux courants plus anciens de l'écoféminisme<sup>3</sup>. Dès 1997, elle se penche cependant plus

---

<sup>3</sup> L'écoféminisme renvoie à un ensemble de théories et de pratiques féministes fondées sur l'écologie et le rapport des êtres humains à la nature. Bien que très divers, les courants de l'écoféminisme se retrouvent autour de l'articulation entre la domination des femmes et celle sur la nature et du principe d'une remise en cause nécessaire des hiérarchies de genre pour répondre aux enjeux environnementaux. Dans leur ouvrage séminal de 1993 qui envisage l'écoféminisme comme une alternative radicale au féminisme dit « libéral », Vandana Shiva et Maria Mies soulignent que la marchandisation des femmes et de la nature sont structurellement interconnectées dans le système patriarcal capitaliste (Shiva, Mies, 1993, 2014 : xi).

précisément sur certains types de communs fonciers, privilégiant les forêts. S'il n'aborde que très à la marge la question de l'eau, son texte *Environmental Action, Gender Equity and Women participation* relève néanmoins, à partir du cas indien, des aspects fondamentaux applicables à l'ensemble des communs environnementaux : « Il existe des inégalités importantes entre les femmes et les hommes s'agissant de l'accès à la propriété privée des ressources (naturelles), ce qui conduit à une dépendance beaucoup plus grande des femmes vis-à-vis des ressources en propriété commune. Par exemple, la ressource productive la plus importante dans les économies rurales, la terre (...) est concentrée dans les mains des hommes (...). Compte tenu de leur accès limité à la propriété foncière des ressources et aux autres sources de subsistance, les ressources en propriété commune ont constitué l'une des rares sources indépendantes de subsistance pour les femmes et tout particulièrement pour celles issues de foyers tribaux ou sans terre. De plus, les communs villageois étant traditionnellement lié au simple fait d'appartenir à la communauté villageoise, ils n'excluaient généralement pas les femmes, alors qu'elles furent par la suite privées de l'accès à la propriété ».

Dans un texte paru la même année, Margreet Zwarteveen relève que la discussion qui émerge autour des communs naturels après des décennies de privatisation et de régulation publique, se concentre principalement sur les droits de propriété et tout particulièrement sur la propriété foncière. Sous l'angle du genre, le droit à la terre est abordé comme un enjeu d'empouvoirement<sup>4</sup> et de citoyenneté pour les femmes. Or, souligne Zwarteveen, l'eau n'est pas un commun foncier comme les autres. Si, écrit-elle, certains aspects du débat sur la propriété foncière s'appliquent bien à l'eau, ce n'est pas dans des usages différenciés selon le sexe qu'il faut placer l'enjeu, comme le font la plupart des auteurs, mais dans l'accès à l'eau et son contrôle (1997 : 1335-1336). Elle ajoute que l'accent mis jusqu'alors sur la différenciation des besoins, reflète un cadrage au prisme de l'approche « women in development » (WID), dont le propre est justement de ne pas interroger les dynamiques de pouvoir, et d'intégrer une perspective de genre sur la base de la division des rôles sexués en vigueur (Forest et Foreste, 2021). A ce titre, une ligne de démarcation claire est posée entre l'usage domestique de l'eau, associé aux femmes et un usage productif, associé aux hommes. Les besoins en eau des femmes sont donc appréciés à l'aune de leur rôle social reproductif : soin de la famille, entretien du foyer, voire entretien de cultures vivrières. L'autrice propose en somme d'inverser la perspective : « Lorsque les femmes utilisent l'eau différemment des hommes, c'est plus probablement parce qu'elles ont moins accès et de droits à l'eau, que parce qu'elles ont des besoins différents », dans la mesure où leurs besoins reflètent l'état des rapports de pouvoir entre les genres (Ibid. 1338). Plus largement, elle remet en cause l'approche WID, qui conduit à mener des projets reproduisant, voire, renforçant les inégalités de genre, notamment en étendant la distinction femmes/hommes de la sphère domestique/productive à l'agriculture vivrière/marchande.

---

<sup>4</sup> La notion d'empouvoirement (empowerment) fait référence aux leviers d'une transformation des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Longtemps privilégiée dans le cadre de l'approche « Femmes et Développement » (voir Forest et Foreste, 2021), elle met en particulier l'accent sur l'accès des femmes à la propriété foncière, à l'entrepreneuriat et plus largement à l'autonomie financière.

Zwarteveen remarque aussi qu'à la différence de la propriété foncière, la gestion des ressources en eau requiert dans tous les cas un minimum d'organisation sociale et de collaboration. L'eau s'avère donc historiquement tout particulièrement productrice de communs, et sa gestion exclusive en propriété publique et privée, *de facto* impossible. Son approche est donc holistique, et consiste à appréhender l'ensemble des relations de pouvoir régissant à différents niveaux, l'accès et le droit à l'eau, tant dans le cadre d'une gestion communautaire, que lors de la mise en œuvre de projets d'irrigation et d'accès à l'eau potable, producteurs de nouvelles opportunités mais aussi de hiérarchies faisant intervenir des rapports inégalitaires de pouvoir, fondés sur des accès différenciés au capital social, au capital culturel (accès à l'information et à la formation aux nouvelles techniques) et à la prise de décision. Ces publications contribuent également à délimiter le champ des communs environnementaux et du genre, en pointant les risques associés aux processus de marchandisation des ressources naturelles alors promus par les bailleurs internationaux tels que la Banque Mondiale. Zwarteveen souligne ainsi que les femmes sont systématiquement dans une position différente pour affronter ces processus, y compris lorsque ceux-ci se fondent sur un passage en gestion par des associations et des communautés de paysans, faute d'un accès égal à l'information et à la prise de décision. C'est la raison pour laquelle elle argumente en faveur d'un droit à l'eau attentif à la position des femmes.

Ruth Meinzen-Dick contribue également à ces premiers développements, en co-publiant également en 1997, un texte intitulé *Gender, Property Rights and Natural Resources*, qui vient clarifier les spécificités propres aux différentes ressources naturelles que sont les terres cultivables, les forêts et l'eau. Considérant qu'il serait illusoire de vouloir identifier des typologies d'usages valides d'un cas à l'autre, Meinzen-Dick et al. proposent d'appliquer une analyse de genre permettant de dégager les « asymétries de genre les plus critiques en termes de droits de propriété et comment ces asymétries affectent l'usage efficient des ressources naturelles ainsi que la soutenabilité environnementale, l'équité dans la distribution des ressources et l'empouvoirement des usagers » (1997: 3). Se référant à la définition de l'empouvoirement par Bina Agarwal (1994), les autrices rappellent que celui-ci suit deux dynamiques complémentaires : l'une au sein de la sphère domestique, indexée sur l'accès des femmes à l'information, à l'éducation et à des sources de subsistance autonomes, l'autre au sein de la communauté, *via* « l'organisation et le soutien de groupes de femmes constitués pour revendiquer certains droits, déjà existants ou à conquérir » (Meinzen Dick et al. 1997: 12). La dévolution de la gestion de l'eau à des institutions communautaires, alors promue par les bailleurs internationaux, constitue une fenêtre d'opportunité pour la définition d'un droit à l'eau et pour l'action collective des femmes autour de ce commun. Pour les autrices, plusieurs questions importantes se posent néanmoins : quelle est la composition de genre de ces institutions et en quoi affecte-t-elle le pouvoir dont elles disposent, l'émigration des hommes ou leur sortie du secteur agricole étant susceptible de les affaiblir. Une autre question est de savoir s'il est plus bénéfique pour les femmes d'intégrer des groupes déjà établis dominés par les hommes, ou de constituer leurs propres groupes pour la gestion des ressources. Enfin, en quoi les tâches reproductives dévolues aux femmes les contraignent quant à leur implication dans ce type d'institution ? En complément, Meinzen Dick et al. invitent déjà à différencier les femmes en fonction de variables telles que l'ethnicité, l'état-civil ou la classe (Ibid. : 29).

Cette même année – celle de la conférence de Kyoto, Margreet Zwarteveen et Ruth Meinzen-Dick font converger leurs agendas de recherche sur l'action collective et les structures spécifiques au management de l'eau. De la tendance à la dévolution de la gestion de l'eau aux institutions communautaires, elles dressent le constat suivant : « retourner le contrôle des ressources à des organisations locales ne conduit pas nécessairement à la plus grande participation de toutes les catégories d'acteurs. Ceci est particulièrement le cas dans les sociétés fortement stratifiées et différenciées. Le point de vue naïf consistant à voir les 'communautés' comme des groupes homogènes unis par une communauté d'intérêt à préserver leurs ressources locales, et ignorer les effets des rapports de pouvoir au sein de la communauté sur la définition de qui peut participer ou non à la gestion des ressources et le partage des bénéfices, renforce de fait les inégalités ». Ce constat est par la suite étayé par une analyse sans concession des programmes visant à la reconstitution de communs autour de l'eau. Pour les autrices, les pétitions de principe sur le caractère nécessairement participatif de ces structures ne sont pas appuyées par des méthodes et des instruments de suivi assurant cette participation, et se heurtent par conséquent systématiquement au mur des rapports de pouvoir établis, reproduits par le recours à des structures sociales traditionnelles. Interrogeant par exemple le coût d'entrée dans ces communs de l'eau pour les femmes, elles remarquent que la division sexuelle du travail productif et reproductif fonctionne comme une barrière implicite, de même que la présomption d'analphabétisme dans certains contextes.

Frances Cleaver (1998), spécialiste des politiques de développement, complète cette vague initiale en approfondissant sous l'angle du genre le questionnement posé par Ostrom et Gardner quelques temps plus tôt, à savoir celui des déterminants de l'action collective autour de la gestion de l'eau. Pour Cleaver, il convient d'adopter un point de vue sur l'unité du foyer qui tienne compte à la fois des tâches reproductives<sup>5</sup> auxquelles sont en grande partie assignées les femmes, et des rapports de force et de coopération plus subtiles au sein du foyer. Ces relations, et celles entre les usages de l'eau productifs et reproductifs sont clés pour comprendre certains arbitrages, et il existe une économie très complexe des choix opérés par ou avec les femmes quant aux préférences en matière d'irrigation et d'approvisionnement en eau. Celle-ci est indispensable pour fonder des systèmes de communs efficaces et fonctionnels.

---

## **1.2. L'urbain, un commun pas comme les autres ?**

---

Alors que la littérature sur les communs urbains se démarque par son fort dynamisme depuis la fin des années 2000, Parker et Johansson remarquent dès 2011 qu'il n'existe alors que « très peu de recherches dédiées à élaborer et comparer les communs urbains au regard des communs plus traditionnels pour découvrir si l'environnement urbain présente des défis ou des opportunités particulières pour les communs ». Ces travaux émergent au milieu des années 2010 et s'accompagnent d'un effort de définition qui en soulignent les spécificités. Dellenbaugh, Kip and

---

<sup>5</sup> Dans la littérature féministe et sur le genre, la notion de travail reproductif fait référence non seulement à la procréation et au soin des enfants, mais plus largement à l'ensemble des tâches quotidiennes visant à la perpétuation du foyer et de la communauté, rejoignant en cela la notion plus large du « care » ou « soin à autrui ».

Bienok (2015) consacrent ainsi deux chapitres de *Urban Commons: Moving Beyond State and Market* à la définition des communs urbains. S'appuyant sur la définition générique énoncée ci-dessus (les communs comme institution), les auteurs s'empressent de distinguer la « ville » du fait « urbain » : tandis que la ville est un lieu spécifique, l'urbain en revanche est défini comme un ensemble de réseaux et de processus qui lient des lieux et des espaces à travers le monde. Constatant que l'essentiel des travaux sur les communs urbains sont cependant consacrés à des études de cas très localisées et idiosyncratiques, ils soulignent de façon programmatique que l'urbain fonctionne comme un espace de médiation entre la vie quotidienne et l'accomplissement de divers besoins humains, d'une part, et les exigences liées à l'accumulation du capital, d'autre part. Autrement dit, l'urbain « fonctionne comme un prisme pour observer la manière dont la logique du capitalisme et les pouvoirs publics percolent dans les différentes expériences et tactiques des groupes humains pour affronter les besoins du quotidien » (Dellenbaugh et al. 2015: 17). Sur la base de ces définitions des communs et de l'urbain, différents défis théoriques ou apories sont identifiés.

Le premier concerne évidemment les limites physiques de ce type de communs. Au-delà des différents niveaux de développements et de la variété des régimes de propriété, la majorité des espaces urbains sont traités comme des biens privés, publics ou club (Samuelson, 1954). Néanmoins, non seulement il existe de vastes espaces, qui, traditionnellement ou transitoirement, ne relèvent d'aucune des trois catégories – notamment des espaces naturels ou semi-naturels, mais aussi de nombreux espaces qui bien que relevant en principe de ces catégories, sont *de facto* gérés par des communautés de façon collaborative, ou du moins requièrent un niveau élevé d'implication de leurs usager.e.s. C'est notamment le cas lorsque des autorités publiques ne sont plus en mesure d'assurer le respect des règles d'usage de certains biens ou espaces communs et/ou d'en assurer la gestion. Ces situations, dont la fréquence s'accroît avec les crises de tous ordres (économiques, sociales, environnementales ou sécuritaires), sont qualifiées de « *regulatory slippage* » (défaillance régulatrice) (Foster, 2013: 66–68) et considérées par certains auteurs comme favorisant l'émergence ou le retour à des modes de gestion collaboratifs dans les espaces urbains. Plus largement, c'est le passage à l'action collective des résidents pour leur réappropriation qui ferait passer les biens et espaces publics au statut de communs urbains (Harvey, 2012).

Par ailleurs, la littérature montre un usage tantôt excessivement restrictif de la notion de commun urbains – réduit par exemple aux seuls communs fonciers situés dans des aires urbaines ou aux agoras (places, parvis...) dont la fonction est explicitement celle d'un espace public, tantôt trop extensifs – en assimilant l'air que l'on respire ou l'ensemble des réseaux physiques et immatériels d'une ville à des communs. Gidwani et Baviskar (2011: 43) proposent ainsi une définition particulièrement extensive « Les communs urbains incluent des « biens publics » : l'air que nous respirons, les parcs et espaces publics, les systèmes de transport public et de traitement des eaux, les écoles publiques ainsi que les voies navigables. Mais ils englobent également ce qui est moins évident : une décharge municipale qui fournit un moyen de subsistance aux chiffonniers, des zones humides, des étendues d'eau et des lits fluviaux où des communautés de pêcheurs, de maraîchers et de lavandières trouvent leur subsistance ; les rues comme des artères de circulation mais aussi comme des espaces où les gens travaillent, vivent, aiment, rêvent et expriment leur

mécontentement ; et des marchés couverts qui sont des lieux de commerce et d'invention culturelle. De fait, la vie culturelle publique d'une ville est peut-être le commun urbain le plus productif, en même temps que le moins visible ». Les communs urbains existeraient en opposition à la logique de marchandisation, bien, *in fine*, qu'« ils ne soient jamais complets ni parfaits et puissent comporter des éléments qui contredisent l'idéal-type » (Eizenberg, 2012 : 765).

Cette question des limites se pose également au regard des caractéristiques le plus fréquemment utilisées pour caractériser les communs : la soustraitabilité et l'exclusion. C'est tout particulièrement le cas de la première, si comme l'affirment Kornberger et Borch (2015: 7), la valeur des espaces urbains leur est conférée par une fonction de la proximité et de la densité de celles et ceux qui y vivent et y travaillent. Deux notions relationnelles dont ils concluent que le seul fait de « consommer la ville, c'est concourir à produire des communs urbains ». En outre, bien davantage que les communs fonciers traditionnels, qui répondent généralement aux besoins identifiés d'une communauté en relation avec l'usage d'une ressource commune finie, ou de communs digitaux d'emblée conçus comme la ressource produite par la communauté d'utilisateur.e.s elle-même, les communs urbains sont susceptibles d'émerger d'une « défaillance régulatrice », la gestion communautaire se substituant alors à l'autorité publique ou au propriétaire privé défaillants, mais également lorsqu'un service ou un bien dont la gestion échoit en principe à un acteur public ou privé, donne également du travail à un grand nombre d'autres intervenant.e.s organisé.e.s sous forme de communs, à l'image des *waste pickers* des agglomérations du Sud Global.

Une autre question soulevée par la littérature sur les communs urbains, s'avère par ailleurs cruciale du point de vue du croisement des littératures sur le genre et les communs urbains : dans un cas comme dans l'autre, les efforts d'analyse ne visent pas uniquement à produire des connaissances sur le *status quo*, mais à formuler aussi de nouvelles alternatives. Ainsi, les communs urbains sont fréquemment investis comme des terrains d'expérimentation pour : a) la défense de modes de gestion traditionnels ou du moins historiquement établis – jugés plus durables, d'un certain nombre de biens communs soumis à la prédation des forces du marché et/ou à un excès de régulation et de normalisation par les autorités publiques conduisant à l'exclusion des catégories d'usagers les plus marginalisées ; b) l'émergence de nouveaux modes d'auto-organisation pour faire face à ces mêmes dynamiques ainsi que pour pallier aux carences des institutions privées et publiques, notamment lors des épisodes de crise systémiques. Cette « promesse » des communs urbains comme espaces pour l'invention de nouvelles solidarités politiques et de pratiques d'inclusion et de conservation des ressources plus démocratiques, transparait dans les titres de trois ouvrages importants parus au milieu des années 2010 pour faire le point sur cette littérature, qui tous comportent un élément programmatique : « Urban Commons: Moving beyond State and Market » (Dellenbaugh et al. 2015), « Urban Commons: Rethinking the City » (Borch et Kornberger 2015) et « Make\_Shift City: Renegotiating the commons » (Ferguson 2014).

En abordant comment l'action collective se développe autour des communs urbains et de leur renégociation, défense ou préservation, différents auteurs.trices se sont efforcé.e.s de comprendre ce qui permet à des solidarités d'émerger dans des espaces relativement anonymes et fluides, dépourvus a priori de la convergence d'intérêt entre les agents idéal-typiques des communs

fonciers (tels que les bergers faisant paître leurs troupeaux sur un même pré). Dans les espaces urbains et péri-urbains, des populations en transit, des groupes sociaux privés de nombreux droits et victimes de ségrégation, des propriétaires ou locataires mécontents et des activistes sont pourtant susceptibles de faire cause commune et d'organiser – souvent efficacement, la gestion collaborative de biens et d'espaces publics. Cette conjonction entre les pratiques de *commoning* et l'action collective protestataire ou autogestionnaire plus classique renforcent, dans le cas des communs urbains, l'accent mis sur les processus et les transactions sociales, plutôt que sur les biens communs eux-mêmes. Ce faisant, leur étude est de nature à mettre également en évidence les rapports de pouvoir et les hiérarchies complexes qui structurent aussi les espaces urbains. Pourtant, comme le souligne avec étonnement Amanda Huron (2017) dans une revue comparée des trois ouvrages de références précités, « aucun d'entre eux ne discute une approche féministe des communs urbains, ni n'examine ce que la théorie féministe a pu apporter plus largement à l'étude des communs et aux communs urbains en particulier » (Huron, 2017 : 1067). Ainsi, à rebours des travaux sur les communs de l'eau, marqués dès le début des années 1990 par l'empreinte de l'approche environnementaliste féministe de Bina Agarwal, la littérature sur les communs urbains peine encore, au milieu des années 2010, à intégrer les préoccupations des chercheurs et chercheuses féministes.

---

### 1.3. Normes culturelles genrées et accès à l'eau

---

A compter du début de la décennies 2000, l'objectif affiché par plusieurs autrices est de saisir la complexité des arrangements sociaux autour de la gestion des communs, et la place spécifique des rapports sociaux de sexe dans ces arrangements. Poursuivant leur analyse, Zwarteveen et Meizen-Dick (2001) soulignent qu'il n'existe pas d'argument historique pour dénier aux femmes l'accès aux communs fondamentaux. Au contraire, bien que le genre soit partout un élément déterminant pour l'accès à la propriété, les femmes n'ont pas pour autant été systématiquement exclues de l'accès aux ressources naturelles, dès lors que celles-ci étaient régies (dans la période précoloniale) *via* « un système complexe de droits coutumiers et d'arrangement sociaux » (2001: 13, d'après Agarwal 1994). Elles posent également l'hypothèse que les systèmes de gestion des ressources alternatifs à la propriété privée, sont potentiellement davantage producteurs d'égalité, y compris entre les sexes. Dans la pratique, cependant, l'état de l'art auquel elles se livrent à propos des institutions sociales de l'eau en Asie du Sud, révèlent que si les femmes sont admises comme usagères des communs, elles participent moins que les hommes et dans des conditions plus défavorables à leur gestion. La plupart des travaux alors disponibles, menés en Inde et au Népal, soulignent en effet que si les femmes ont bien hérité de droits d'accès coutumiers à l'eau, ceux-ci se sont exercés dans des conditions d'inégalité, du fait de l'intersection du genre, de la classe et de la caste : « Si les hommes issus des castes inférieures accédaient fréquemment au statut de fonctionnaires des systèmes d'irrigation, il était rare que des femmes soient associées à la prise de décision sur les systèmes d'irrigation en Asie du Sud », tandis que les règles de pureté privaient parfois les femmes des castes inférieures de s'approvisionner à certains points d'eau. La question centrale est à nouveau de comprendre si l'accès des femmes à l'eau est fonction de la division genrée des rôles sociaux ou d'une répartition inégale des droits d'accès à l'eau, autrement dit, si les

femmes utilisent les ressources pour répondre aux besoins du *care*, ou parce qu'elle sont privées ou insuffisamment représentées dans une diversité d'autres usages (2001: 17).

Pradhan et Meinzen-Dick (2003) mettent cette question en perspective en interrogeant les normes culturelles, souvent implicites, qui encadrent l'exercice du droit à l'eau dans des systèmes de gestion traditionnels, telles que les pratiques religieuses ou les systèmes de caste. Elles illustrent ensuite leur propos à travers l'exemple des normes genrées, qui vont souvent à l'encontre des valeurs d'équité affichées par la plupart des déclarations et programmes de développement internationaux autour de l'irrigation et de la gestion de l'eau (2003: 54). Pour contribuer à améliorer l'efficacité des systèmes de gestion de l'eau dans un contexte de rareté croissante, ces dispositifs doivent appréhender de manière plus fine les différents systèmes normatifs et culturels dans lesquelles ils s'inscrivent, et offrir des leviers pour l'accès des femmes et des groupes les plus marginalisés. Panda (2007) se penche sur ces leviers dans une étude consacrée à l'action collective autour du management local de l'eau organisée dans l'état du Gujarat, en Inde, par la *Self-Employed Women's Association* (SEWA). Ces actions, ayant impliqué plusieurs dizaines de milliers de femmes, montrent qu'un dialogue constant avec les autorités publiques, la formation d'un socle de femmes cadres pour le management de l'eau et le fait de s'appuyer sur des structures sociales locales, finissent par l'emporter sur les normes sociales liées au genre et à la classe. L'auteur y affirme également que le cadrage habituel du genre et des communs de l'eau au prisme des usages domestiques de cette ressource ne constitue nullement un frein, mais bien un argument en faveur de leur participation accrue à la gouvernance de ce type de communs.

La même année, un numéro spécial du *International Feminist Journal of Politics* (IFJP) réunit plusieurs contributions qui font avancer cette discussion autour des normes sociales et culturelles régissant en partie l'accès des femmes aux ressources en eau, et leurs possibilités de participer à leur gestion. Ces contributions élargissent également à l'Amérique Latine le spectre des études de cas jusqu'alors largement centrées sur l'Asie du Sud. A partir d'une étude de cas sur le Pérou, Delgado et Zwartveen (2007) soulignent qu'en raison du rapport étroit entre prescriptions sociales sur la masculinité et exercice de la gestion de l'eau, les femmes doivent pour obtenir leurs droits à l'eau, remettre en cause non seulement les règles de propriété foncière et celles gouvernant cette ressource, mais également un système de valeurs, de croyances et de normes, ce qui implique de réévaluer l'identité et le travail des femmes. Dans le même numéro, Moraes et Perkins (2007) abordent le système mis en place au Brésil, où des commissions mixtes associant pouvoirs publics et représentants de la société civile, ont la charge de la gestion des ressources en eau sur tout le territoire, appuyées en théorie par une loi favorable à la participation des communautés locales. Or, elles dressent le tableau d'une très inégale participation des femmes (de 0 à 30 % selon les niveaux), tant du côté des représentant.e.s des pouvoirs publics que de la société civile, imputable au caractère implicitement genré des critères de compétences sur l'eau au Brésil, et à la persistance d'un accès différencié selon le sexe au droit à l'eau. Encore une fois, c'est l'association des femmes au seul versant domestique de ses usages qui est en cause.

Les biais méthodologiques et l'aveuglement au genre des travaux sur les communs de l'eau persistent cependant. Araral (2008), pointe à juste titre le caractère très micro de la plupart des études sur les communs fonciers et naturels : faibles cohortes, nombre de communs observés limités, cas essentiellement locaux ou régionaux, correspondant à une idiosyncrasie particulière du point de vue des caractéristiques physiques de la ressource et des propriétés sociales du groupe d'utilisateur.s, rendant toute montée en généralité difficile. Toutefois, son analyse, qui se fonde sur une échelle d'observation nettement plus importante aux Philippines, confond l'introduction d'une simple variable sexe pour la composition des associations d'irrigation (inférieure à 10 % en moyenne) avec une prise en compte du genre. L'analyse se centre par ailleurs sur les déterminants *monétaires* du passage à l'action collective vs. le syndrome du passager clandestin. Toute la complexité de ces déterminants, notamment du point de vue des interactions sociales à l'échelle du foyer et des contraintes issues de la division genrée des rôles sociaux et de leurs effets sur le rapport des femmes aux ressources en eau est ainsi négligée.

---

#### **1.4. Vers une remise en cause plus fondamentale des logiques néo-libérales ?**

---

Le déclenchement en 2008 d'une série de crises systémiques, invite néanmoins les actrices du débat autour des communs de l'eau à adopter une posture un peu plus pugnace. Y contribue également le bilan de plus en plus négatif de près de deux décennies de politiques de reprivatisation de l'eau. Car si les projets d'infrastructures et de gouvernance menés autour de cette ressource avec l'appui des bailleurs internationaux, visaient pour la plupart à (re)susciter des structures communautaires pour une gestion moins centralisée et plus efficace, ceux-ci se sont accompagnés également du déploiement d'une logique marchande. Les incitations à l'action collective ont ainsi été envisagées essentiellement sous l'angle monétaire (baisser le coût d'accès à l'eau, améliorer les rendements agricoles, transférer certains usages reproductifs vers des usages de marché à plus forte valeur ajoutée...), et des acteurs privés sont devenus parties prenantes dans la gestion des grandes infrastructures *via* des partenariats public-privé (PPP) ou de délégations de service public dans certaines grandes métropoles du Sud Global. Dans un article explicitement intitulé « *The water question in feminism: water control and gender inequities in a neo-liberal era* », Ahlers et Zwartveen (2009) en viennent ainsi à « douter sérieusement du potentiel de progrès féministe des réformes libérales dans le secteur de l'eau ». Cette évolution vers une critique plus frontale, signale à notre sens l'inscription des communs de l'eau dans le cadrage dominant dans la littérature, qui envisage les communs – et tout particulièrement les communs environnementaux, comme un lieu de résistance aux logiques capitalistes. Ainsi, pour les autrices, « Les réflexions féministes concernant l'insécurité foncière (en termes d'accès à la propriété) et les inégalités sociales en relation avec l'eau, sont en contradiction avec les termes du cadrage néo-libéral, qui invisibilise, naturalise et réifie les logiques politiques et de pouvoir dans la réallocation de la ressource » (Ahlers et Zwartveen, 2009: 411-412).

Lecoutere et al. (2015) s'inscrivent dans la même critique des approches traditionnelles des *common pool resources* (CPR) et insistent sur le fait que les travaux se bornant aux incitations monétaires de l'action collective autour des CPR restent aveugles aux « normes comportementales, imposées ou intériorisées, ainsi qu'aux mécanismes réputationnels associés

au statut et au genre, qui forgent les structures d'opportunité et les comportements en attribuant des valeurs non-monétaires différentes aux coûts et opportunités de souscrire à une distribution de la ressource fondée sur des règles d'équité ». S'appuyant sur un état de l'art et une étude de cas menée en Tanzanie, les autrices soulignent que le genre et le statut social sont les deux principaux éléments de tout système normatif de ce type, et que selon les arrangements sociaux en vigueur et leur combinaison avec d'autres facteurs, ils aboutissent à différentes structures d'opportunité, difficilement généralisables. Il n'en demeure pas moins que dans la plupart des cas, « les structures d'opportunité fondées sur le genre et le statut social se traduisent par des accès différenciés aux CPR qui reflètent les inégalités structurelles et renforcent les inégalités économiques liées au genre et au statut social » (Ibid.). Fonctionnant essentiellement comme des variables d'exclusion de l'accès aux communs et/ou à leur gouvernance, ces dimensions remettent en cause la tendance persistante à voir dans les modes de gestion communautaire des ressources, la panacée pour leur distribution et leur usage équitable et durable.

Johnson, Kovarik, Meinzen-Dick et al. (2016) adoptent un point de vue plus empirique, fondé sur l'évaluation, au moyen de méthodes mixtes, de huit projets autour des ressources en eau menés en Afrique et en Asie du Sud. Cette comparaison met en évidence un impact systématiquement positif de ces projets sur les ressources monétaires et non monétaires à disposition des foyers impliqués, et notamment des femmes, mais un progrès notable de la participation active de ces dernières aux instances de gestion de l'eau dans seulement la moitié des projets. Afin d'améliorer la performance de ce type d'interventions du point de vue de l'égalité femmes-hommes, les autrices encouragent les bailleurs et les Organisations non gouvernementales (ONG) à prêter davantage attention à la propriété et à la distribution du capital (économique, social...) au sein de la communauté impliquée, tout au long du cycle de vie du projet, de son émergence à son évaluation. Or, comme le constate Mishra-Panda (2015), cette prise en compte plus holistique des dynamiques liées au genre continue de faire défaut dans les manuels de *gender mainstreaming* associés aux projets de gestion de l'eau. Alors qu'une attitude plus critique semble gagner plusieurs spécialistes des communs de l'eau tandis que montent les enjeux géopolitiques liés à sa gestion, l'accélération de la crise climatique met fin au moratoire observé durant plus d'une décennie sur les projets hydro-électriques majeurs, critiqués de longue date pour leurs effets négatifs sur le partage et l'accès à l'eau. Or, selon Shrestha, Joshi et Clément (2019), l'argumentaire technocratique en faveur de leur contribution à la lutte contre les changements climatiques qui accompagne la relance des grands projets de barrages hydro-électriques, s'appuie sur une re-masculinisation du discours sur l'eau et ses usages marchands.

---

## **1.5. La prise en compte du genre dans les travaux sur les communs urbains et le « droit à la ville »**

---

### **1.5.1. Approches néo-marxistes et féministes**

Si Elinor Ostrom (1990) n'aborde pas directement la question des communs urbains, ceux-ci sont abordés à la marge par Silvia Federici. Dans un article paru en 2011, les communs fonciers constitués par les jardins informels utilisés pour l'agriculture vivrière dans les métropoles africaines font ainsi partie d'une étude plus large consacrée au rôle des femmes dans la reconstruction des communs

autour de revendications pour la propriété foncière. Inscrivant ces mobilisations dans le contexte de l'effet délétère des politiques d'ajustement des années 1990, d'un exode rural accéléré et de crises économiques des années 2000 ayant accentué les tensions autour de l'accès à la terre (également explorés in Federici, 2008), Federici rappelle la masculinisation des communs fonciers par la loi coutumière. Elle décrit également un double mouvement : l'importation de ces communs dans un environnement urbain, d'une part, et les menaces que font peser d'autre part la marchandisation des terres sur la participation des femmes au développement de ces communs urbains et par conséquent sur leur autonomisation et la sécurité alimentaire de leurs familles (Federici, 2011: 50-54). Toutefois, les communs urbains se réduisent principalement dans son travail aux communs fonciers des villes, et la perspective critique sous l'angle du genre donne beaucoup de place à l'exaltation du potentiel émancipateur des jardins partagés des villes du Nord Global (Colding et al. 2013) et des lopins vivriers des villes du Sud, comme le remarque Salvatore Engel Di Mauro (2018) dans une relecture de la seconde édition de *Revolution at Point Zero, Houswork, Reproduction and Feminist Struggle* (Federici, 2018).

De fait, c'est plutôt chez des auteurs inspirés par l'approche néo-marxiste et féministe de Federici, que se déploie l'intérêt pour les communs urbains sous l'angle du genre. Outre Di Mauro, il convient de citer le travail de Richard Pithouse (2014) sur le mouvement Abhali baseMjondolo à Durban, en Afrique du Sud. Né en 2005, ce mouvement polymorphe initialement à base communautaire, lutte contre les expulsions et la privatisation des communs. En butte à une répression croissante par les autorités locales de l'ANC, le mouvement survit à plusieurs épisodes violents. L'auteur se penche en particulier sur la constitution de communs urbains dans le quartier informel de Motala Heights, en 2013. Celle-ci est menée par des femmes issues des communautés noire et indienne agissant de concert, à partir de solidarités nouées en particulier autour de l'usage conjoint par les deux communautés de communs naturels pour la réalisation de tâches reproductives (les rives d'un cours d'eau pour laver le linge). Les revendications portées dans le cadre du mouvement Abhali baseMjondolo conduisent ainsi à transgresser les rôles de genre à partir de leur reproduction.

Sur le terreau des politiques d'austérité appliquées de longue date en Grande-Bretagne, Gillepsie, Hardy et Watt (2018) analysent par ailleurs la brève occupation en 2015 par des mères célibataires d'un lotissement social en amont de sa destruction programmée au titre d'un programme de gentrification dans l'Est londonien (site des J.O de 2012). S'inscrivant explicitement dans la perspective marxiste féministe inspirée de Federici et Pithouse, ils rattachent l'émergence de pratiques défensives de *commoning* à l'effet cumulé des politiques d'austérité et de la crise du logement, dont le coût pèse tout particulièrement sur les foyers monoparentaux, les employé.e.s du secteur public et les bénéficiaires des aides sociales, catégories très largement féminisées. Mobilisant une perspective intersectionnelle faisant intervenir l'origine ethnique et la classe, l'étude analyse ces crises cumulées comme une vaste crise de la reproduction sociale affectant les conditions d'exercices de différentes formes de travail reproductif et de *care*. Bien que de courte durée, l'occupation s'ancrait dans un travail de mobilisation de longue haleine, en mesure de contester dans l'espace public la construction sociale très négative des « *chav mums* »<sup>6</sup>. Au-delà

---

<sup>6</sup> Sobriquet très négatif attribué aux mères célibataires blanches issues des classes populaires en Grande-Bretagne.

du cas particulier, l'intérêt du travail de Gillespie, Hardy et Watt est de faire écho, dans une perspective de genre, à plusieurs des objets centraux d'une grande partie de la littérature sur les communs urbains : les effets conjugués de crises systémiques et d'une défaillance des pouvoirs publics, un processus de réappropriation par des résidents associés à d'autres acteurs (ici des militants communistes et féministes et des artistes), et des modalités de gestion du bien commun démocratiques et originales. Heather MacLean (2020) adopte également une perspective intersectionnelle dans une analyse critique des logiques concurrentes à l'œuvre au sein d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire fournissant des repas à un public mixte de personnes à bas revenus, de migrants, de travailleurs sociaux et d'artistes fréquentant un centre social autogéré à Glasgow. Cette analyse oppose les pratiques de *commoning* féministes et intersectionnelles des activistes, à l'approche managériale et dépolitisante associée à l'économie sociale et solidaire au Royaume-Uni, fréquemment accusée d'être le cheval de Troie des logiques néolibérales.

### 1.5.2. Droit à la ville et écologie politique féministe

D'autres travaux se situent davantage du côté de la littérature sur le droit à la ville. C'est le cas de Susser et Tonnelat (2013), qui s'appuyant sur les travaux d'Henri Lefebvre, propose des pistes de recherches nouvelles aux chercheur.e.s intéressé.e.s à l'étude de l'action collective et des communs urbains. Passant en revue diverses expériences de *commoning* aux Etats-Unis, les auteurs remarquent notamment que les femmes sont à l'avant-garde de la redéfinition des services publics comme communs, car « elles sont impliquées sur tous les fronts : délivrance des services publics, reproduction sociale des communautés et des quartiers, travail domestique et care, pratiques de consommation » (2013: 110). Bhagat (2017) dresse un bref tableau des enjeux du droit à la ville en Inde sous l'angle du genre, soulignant l'intersection des systèmes de caste et de classe, et du statut migratoire (interne ou externe). Se penchant plus spécifiquement sur la situation des femmes migrantes dans les métropoles, et sans se référer explicitement à la littérature sur les communs, Bhagat souligne que les migrations et l'exode rural « soulèvent la question centrale du droit à la ville : celui, pour chacun, y compris les femmes et les migrants, les minorités et les groupes marginalisés, d'accéder aux bénéfices qu'offre la ville » (2017: 35). Cette question, selon l'auteur, intègre les problématiques d'accès aux espaces publics, aux transports, à l'eau potable, ainsi que l'économie genrée du travail de care, qui conditionnent tout particulièrement la citoyenneté urbaine des femmes migrantes.

Plusieurs travaux récents s'inscrivent également – au Nord comme au Sud, dans la perspective de l'écologie politique féministe, fondée sur une analyse intersectionnelle des rapports entre les humains et leur environnement, celle des rapports de pouvoirs et leur traduction dans l'expérience de la déprivation ou de la dégradation des communs, et une analyse des mécanismes de production de connaissance associés à leur gouvernance (Rao, 2020, d'après Shiva et Agarwal). C'est par exemple le cas de Tummers et MacGregor (2019) qui abordent sous cet angle les pratiques de *commoning* et de *care* dans le contexte des expériences d'habitat participatif (*co-housing*) dans les villes du Nord global. Leur propos vise en premier lieu à repolitiser la notion de *care*, fréquemment présentée dans les travaux sur les communs comme un éthos et une pratique,

plutôt qu'un travail ségrégué selon le genre, dont la réalisation n'est pas associée à un objectif de justice de genre (Tummers et MacGregor 2019: 66). Or, rappellent les autrices, la littérature féministe s'est de longue date penchée sur la reproduction des normes patriarcales par les expériences modernes d'habitat collectif, et le potentiel émancipateur de pratiques d'habitat participatif conscientes du caractère genré des tâches du *care*. Or, leur étude d'expériences d'habitat participatif au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, révèle des pratiques de *commoning* largement aveugles aux rapports de pouvoir genrés qui y sont reproduits. Elles appellent en réponse à une prise en compte sous l'angle des communs du caractère central du *care* dans les crises du capitalisme et du changement climatique, en interrogeant « comment le travail de *care* est réalisé et par qui (*commoning reproduction* – a) et « comment le travail de *care* est valorisé et politisé dans la société (*caring democracy* – b). En conclusion, Tummers et MacGregor invitent les chercheur.e.s sur les communs à se pencher sur l'habitat participatif dans les pays développés, pour passer du « *wishful thinking* » à l'élaboration d'une culture commune du *care*, afin de démontrer le caractère réellement transformatif de ce type de pratiques.

Recourant également à la perspective de l'écologie politique féministe, Manisha Rao (2020) propose une revue critique de la littérature indienne sur les communs urbains. Relevant les éléments distinctifs de cette catégorie de communs au regard des grilles d'analyse élaborées par la littérature, l'autrice souligne que les questions relatives à l'accès aux biens communs urbains et à la lutte contre leur marchandisation, aux pratiques collectives de la ville ou à la lutte contre les ségrégations diverses associées aux *enclosures* et au phénomène du « zonage », résonnent fortement avec les problématiques traitées par les travaux sur le « droit à la ville » à la suite d'Henri Lefebvre. Citant un article de Maringati sur l'accès aux communs urbains à Hyderabad, elle note ainsi « (qu') exercer le droit à la ville comme le droit aux biens communs, requiert des processus collaboratifs de production de connaissances, qui permettent aux individus de reconnaître et de rejeter les discriminations existantes ». Passant en revue des travaux dédiés aux décharges publiques comme communs urbains, Rao note que les femmes constituent 90% des *waste-pickers* de Pune, en Inde, et appartiennent aux anciennes castes des 'intouchables' ». S'agissant de l'accès à l'espace public, elle souligne que « l'enclosure des espaces publics privilégie en Inde certaines catégories de femmes, tandis que d'autres s'en voient interdire l'accès sur la base d'une intersection de la caste, de la classe et de la religion ». Cette ségrégation leur dénie le droit de forger la ville, sachant que la ville ne peut appartenir à tout le monde que lorsque les femmes peuvent s'y mouvoir librement et sans motif » (Ranade, 2009 : 436-38).

Une approche par l'écologie politique féministe est également appliquée par Farhana Sultana (2020) à l'étude du lien entre genre, citoyenneté et accès à l'eau dans les bidonvilles de Dacca, au Bangladesh. Elle affirme en particulier que la citoyenneté urbaine y est forgée par l'incarnation des intersections entre les différences socio-spatiales (le genre, la classe, le statut migratoire) et les aspects matériels tels que l'accès à l'eau. Celles et ceux privés d'accès à une eau propre et consommable revendiquent et négocient leur citoyenneté urbaine au fil de leurs revendications (Sultana, 2020: 1408). Si la classe et le statut migratoire définissent largement l'accès à l'eau potable (dénié en l'absence de titres de propriété ou d'un titre de séjour), les revendications en faveur de l'exercice d'une citoyenneté urbaine permettant un tel accès, s'avèrent également

fortement genrées : d'une part, elles associent l'accès à l'eau potable à la « performances de subjectivités genrées » (bonne mère, fille ou épouse) et d'autre part, elles facilitent l'accès à la citoyenneté (*enfranchisement*) des femmes qui constituent (Ibid : 1417) l'immense majorité des « *community-based organizations* » à l'origine de ces revendications.

Revenant sur l'un des thèmes privilégiés des travaux menés sur les communs urbains dans les pays du Nord Global, Milani (2021), compare trois types distincts de jardins partagés de Bruxelles-Capitale. L'approche par l'écoféminisme se propose ainsi de focaliser l'attention sur l'éventuelle reproduction des logiques de domination qui assujettissent les personnes à raison du sexe, de l'origine ou de la classe dans le fonctionnement, la gestion et les rapports avec les communautés environnantes de ces jardins partagés. Or, les observations menées concluent à une relative invisibilité des logiques d'exclusion ou de ségrégation fondées sur le genre dans au moins deux de ces trois communautés, tandis que persistent certains préjugés de classe ou liés à l'origine. L'autrice en conclut que ce type de pratiques de *commoning* contribue à remettre en cause les structures patriarcales et capitalistes si certains facteurs sont réunis : le partage de connaissance (a) ; la responsabilité écologique (b) ; un exercice décentralisé de la prise de décision (c) et une interdépendance entre justice sociale et écologie (d). Dans cette hypothèse, Milani, citant Helfrich et Bollier (2019), affirme que les jardins communautaires abordés sous l'angle des communs et de l'écoféminisme, peuvent donner lieu à des solidarités contribuant à des « sociétés plus humaines, éthiques et écologiquement responsables ».

Zofia Łapniewska, économiste féministe polonaise formée en Grande Bretagne mais rattachée à l'Université Jagellon de Cracovie, se positionne quant à elle à l'intersection des littératures sur le genre, le droit à la ville et les pratiques urbaines de *commoning*. Sa relecture féministe des travaux d'Elinor Ostrom (Łapniewska, 2016) irrigue ses travaux postérieurs. Soulignant l'acuité de Karl Polanyi dans son essai *La Grande Transformation* écrit après la crise des années 1930, où il affirmait que l'imposition de la logique de marché au fonctionnement de la société entraîne des mouvements de résistance à la marchandisation, à la privatisation et à l'aliénation (Polanyi, 1944, 2009), Łapniewska aborde par exemple l'émergence de mouvements urbains autour des communs, trente ans après la « thérapie de choc » polonaise<sup>7</sup>. Si elle souligne à cette occasion que le concept même de la *Polis* aristotélicienne excluait les femmes et les esclaves, le genre n'y apparaît encore qu'en filigrane. Il est en revanche au cœur de son étude sur les groupes dits de la « main visible » constitués en ligne en Pologne pour palier notamment les carences des pouvoirs publics lors de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID. Publié en 2022, ce travail interroge ces communautés générées sur Facebook et féminisées à plus de 80 % sous l'angle des logiques de travail reproductif et de *care* et de leur réplique hors de la sphère domestique, à l'échelle d'un commun constitué principalement dans des espaces urbains. L'hypothèse de motivations ancrées dans une logique de *care* genrée est en partie invalidée par l'étude, qui met en avant une forme d'altruisme fréquemment associée aux pratiques de *commoning* urbaines, et le souci de « faire communauté » dans un contexte marqué par l'incapacité des autorités publiques à assurer la totalité de leurs missions.

---

<sup>7</sup> Autrement désignée « Plan Balcerowicz », du nom du Ministre polonais des finances en charge du passage à l'économie de marché en 1990-92, Leszek Balcerowicz.

## 2. Limites dans l'appréhension du genre

---

### 2.1. L'approche par le genre des communs de l'eau : entre biais utilitariste et cooptation néolibérale

---

A la lumière du rapide tableau de la littérature sur les communs de l'eau brossé plus haut, trois types de limites évidentes affectent la prise en compte du genre. Celles-ci sont d'ordre théorique, méthodologique et normatif. Du point de vue *théorique*, nombre de travaux semblent être tombés dans le piège d'une approche utilitariste des communs. La dévolution de la gestion de l'eau à des instances communautaires aurait pour bénéfice premier d'accroître l'efficacité de la distribution et des usages d'une ressource en voie de raréfaction face aux effets de la croissance démographique et du changement climatique. Cette efficacité se caractériserait en premier lieu par la possibilité de transférer des volumes d'eau à usages reproductifs ou peu productifs vers des usages monétaires à plus forte valeur ajoutée. Sous cet angle, les structures d'opportunités du passage à l'action collective autour des communs de l'eau, sont principalement abordées sous l'angle des incitations monétaires (accroissement des revenus d'exploitation, temps redirigé vers des tâches productives...). Dans ce cadrage dominant, introduire une perspective de genre revient à prendre en compte nécessairement à la marge les incitations et freins non-monétaires tels que ceux liés au statut social, à la caste ou au genre, mais aussi à leur possible transformation vers plus d'égalité. De plus, de Geertz (1972) à Araral (2008) ou Lecoutere et al. (2015), les caractéristiques physiques de la ressource (proximité, extractibilité, abondance...) continuent de définir largement les modes de gestion eux même, aux dépens de la prise en compte d'autres facteurs.

Par ailleurs, plusieurs des travaux cités, remettent en cause l'approche naïve (ou « romantique ») consistant à voir dans ce processus de dévolution des communs de l'eau, un phénomène nécessairement producteur de davantage d'équité et dans la communauté locale, un espace d'empouvoirement pour les femmes. Or, le constat empirique de deux décennies de projets de développement autour des communs de l'eau est pour le moins contrasté. On observe ainsi la persistance, derrière le vocable du genre, du cadrage *Women in Development* (WID), davantage préoccupé par la prise en compte des rôles traditionnels des femmes et leur inclusion, que par l'analyse des rapports de pouvoir et la transformation du *statu quo* (Forest et Foreste, 2021). S'y ajoute la prise de conscience croissante de la cooptation de l'approche genrée par la logique néo-libérale à l'œuvre dans nombre de projets autour des *common pool resources* et en particulier des communs de l'eau. Celle-ci, accentuée par les crises qui se succèdent à partir de 2008 et l'accélération des effets du changement climatique, transparait dans plusieurs des travaux cités, sans pour autant déboucher sur un virage vers des critiques plus radicales. Le soupçon de cooptation des objectifs du *gender mainstreaming* et des apports féministes concerne certes l'ensemble des politiques de développement (Davids, van Eerdewijk 2016 ; Kunz, 2016), mais dans le cas des communs naturels, il converge avec les projections normatives de la littérature sur le genre et les communs quant au caractère « bon » et émancipateur des modes de gestion collaboratifs.

Le second type de limites est d'ordre *méthodologique* : les travaux sur le genre et l'eau restent constitués principalement d'études de cas limitées, géographiquement et numériquement. Or, les communs de l'eau s'insèrent dans des trames de relations et hiérarchies sociales souvent anciennes et spécifiques, par conséquent difficilement comparables. Longtemps dominées par des travaux menés dans quelques états de l'Inde et au Népal, les études sur les communs de l'eau se sont élargies depuis à d'autres cas d'étude, des Philippines à l'Afrique de l'Est et à l'Amérique du Sud. Cette diversification n'efface cependant pas complètement le caractère très situé de certains modes de gestion et projets d'intervention sur les communs de l'eau, limitant la portée heuristique des analyses. D'autre part, elle ne s'est pas accompagnée d'une diversification identique s'agissant de la localisation des communs de l'eau étudiés dans des espaces ruraux et urbains, les premiers concentrant la quasi-totalité des travaux, à de rares exceptions près (Sultana 2020). Géographiquement localisées, les démarches empiriques s'appuient en outre majoritairement sur des méthodes exclusivement qualitatives et de faibles cohortes, limitant là aussi la portée des conclusions formulées. Les dispositifs empiriques font également fréquemment l'impasse sur une caractéristique pourtant fondamentale des communs de l'eau : à la différence de la propriété foncière, l'eau est une ressource fuyante, non intégralement appropriable. Un lac, une rivière, un canal, s'inscrivent dans un bassin hydrographique et tout un ensemble de réseaux naturels et artificiels qui multiplie tout au long de la chaîne le nombre des intervenants et des institutions sociales impliquées. Par conséquent, si la question des droits de propriété demeure centrale dans la définition des droits d'accès à l'eau, elle ne résume pas le sujet à elle seule.

Enfin, un troisième type de limites, *normatif*, transparait également dans la littérature étudiée. La théorie et l'approche empirique des communs de l'eau semble en effet doublement contraintes. Par le présupposé néolibéral du caractère par définition positif d'une dévolution des communs naturels à la gestion privative, sous forme de propriété individuelle ou communautaire (sous-entendu, par rapport à une gestion centralisée étatique, supposée inefficace et dans les cas des pays du Sud, dépourvue des moyens et de l'expertise nécessaire (a) ; par le présupposé écoféministe du caractère *a priori* plus égalitaire des institutions sociales traditionnelles pour une gestion équitable et durable de ces communs, et de leur potentiel émancipateur pour les femmes. Comme remarqué par plusieurs autrices, dans un cas comme dans l'autre, ce qui devrait faire l'objet de la démonstration est soustrait à l'analyse. Ces limites de nature normatives, expliquent une aporie persistante, mise en évidence également dans notre focus sur les communs urbains (Forest, 2023) : la prise en compte légitime des usages différenciés de l'eau par les femmes du fait de leur assignation à des tâches reproductives continue d'être privilégiée par une part notable de la littérature générique sur les communs, vis-à-vis d'une problématisation de cette division genrée des rôles sociaux, et leur analyse en termes d'accès à la propriété et à la citoyenneté. Ce biais n'est pas absent de certains des travaux sous l'angle du genre eux-mêmes, du fait de la présomption du caractère plus équitable des modes de gestion traditionnels des communs.

---

## 2.2. Les communs urbains et le genre : entre fausses promesses et divergences Nord-Sud

---

Les travaux rapidement dépeints plus haut, dont plusieurs comptent parmi les plus explicites dans l'articulation des littératures sur les communs urbains, le droit à la ville et le genre, apportent-ils pour autant des contributions déterminantes à notre compréhension des communs ? C'est certainement le cas d'une contribution notable à l'ouvrage collectif dirigé par Dellenbaugh et al. (2015), intitulée « *The false promise of the commons* ». Dans celle-ci, Leif Jerram, historien issu du tournant spatial des études historiographiques et spécialisé notamment sur l'histoire des rues, propose une analyse critique de la littérature sur les communs, y compris les travaux d'Ostrom. Remarquant que les pratiques de *commoning* sont fréquemment présentées comme des solutions excédant largement le champ des préoccupations habituelles de l'économie ou de la science politique, il note que les « communs seraient 'bons' » parce qu'ils évitent le Léviathan de l'État et la main cruelle du marché » et sont par ailleurs présentés de manière ahistorique par la littérature, invoquant la « mémoire profonde » de modes de gestion plus justes, car antérieurs à l'État et au marché. Or, souligne Jerram, l'histoire est « la cause du présent, pas sa mesure ni un parc à thème où l'on peut lui échapper » (Ibid : 48). Pour historiciser les communs, et singulièrement ceux associés au fait urbain, il prend l'exemple des lieux de sociabilité et de plaisir forgés par les homosexuels à Berlin et Londres dans les années 1930. A travers ce tableau historique, se dessine l'appropriation de divers espaces et lieux urbains pour l'accomplissement d'une sexualité non hétéronormée et leur promotion comme lieux de résistance et d'épanouissement. Un récit qui parle aux théories contemporaines de communs, mais qui à leur différence, adopte un point de vue plus nuancé sur le rapport à l'État et au marché : davantage que comme une menace ou un obstacle aux pratiques de *commoning*, ceux-ci constitueraient une ressource pour le développement de telles pratiques, à travers la subversion de certains espaces et de leurs interstices (Ibid : 49).

Provocatrice, comme le remarque Amanda Huron (2017), cette contribution sous l'angle du genre dévoile certaines des faiblesses les plus notables de la réflexion sur les communs : une nostalgie implicite pour des formes d'organisation humaines prémodernes, généralement fondées sur l'exclusion ou la subjugation des femmes et d'autres groupes dominés ; une approche ahistorique et souvent décontextualisée des communs ; des « promesses » difficilement tenables quant à une troisième voie entre l'État et le marché. Par ailleurs, les textes ici abordés constituent à eux seuls une part importante des réflexions sur les communs urbains sous l'angle du genre, mettant en évidence une littérature encore largement aveugle à cette dimension, en dépit des apports revendiqués d'une écologie politique féministe ou d'une approche intersectionnelle. Et pourtant, compte tenu précisément de l'historicité du phénomène urbain, notamment s'agissant de la stratification d'espaces ségrégués non seulement par des *enclosures*, mais aussi (et peut-être d'abord) en fonction de la caste, de la classe, de la religion, de l'origine, du sexe, de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle, une approche au prisme du genre et de l'intersectionnalité semble tout particulièrement pertinente pour leur analyse. Mais en dépit de leur pluridisciplinarité conforme à celle observée pour l'ensemble du corpus genre et communs – pas moins de huit disciplines répertoriées pour une vingtaine de références (deux en moyenne croisées pour chaque référence) et de leur intérêt pour une approche transformative fondée sur l'analyse des rapports de genre, rares sont les textes analysés à aborder de front les angles morts de l'analyse des communs

urbains et plus encore, à proposer des alternatives méthodologiques permettant de les traiter. Le fait qu'Elinor Ostrom n'ait pas pleinement intégré le genre dans son approche révolutionnaire des communs, et que Silvia Federici n'ait pas placé les communs urbains au centre de son analyse féministe des communs, n'ont ainsi pas encore permis de pleinement légitimer l'approche des communs urbains sous l'angle du genre.

De plus, si cette littérature émergente aborde différentes formes de communs urbains (jardins communautaires, zones humides, lieux d'accueil et de (ré)création, squats, habitats participatifs, décharges publiques, réseaux d'adduction d'eau), plusieurs demeurent pour l'heure hors champ : places publiques, marchés et autres lieux de l'économie informelle (Brown 2015), hubs digitaux, transports publics, contribuant ainsi à maintenir dans l'ombre un certain nombre de lieux particulièrement ségrégués ou excluant pour diverses catégories de femmes dans la ville. Il est en outre permis, sur la base de cet état des lieux, de noter un relatif décalage entre les apports de la littérature produite dans le Nord global et ceux de la littérature des Suds. A quelques exceptions près, les travaux conduits au Nord, pour stimulants méthodologiquement qu'ils soient, privilégient des formes de communs expérimentaux et très politisés, en opposition revendiquée avec les forces du marché et de l'État. Les travaux menés au Sud, en revanche, mettent l'accent sur des communs fondamentaux, tels que l'accès à l'eau, à la terre et à des lieux d'exercice de solidarités sur lesquels des groupes assoient leur survie, et les conséquences bénéfiques de leur constitution ou de leur défense en termes d'empouvoirement et d'accès au droit à la ville. Au-delà bien évidemment d'une différence de contextes, ces différents angles semblent parfois dénoter un plus grand intérêt pour le potentiel politique et transformatif des communs que pour leur réalité plus prosaïque, au détriment peut-être d'une connaissance plus fine de ces deux dimensions. Ils semblent également conférer aux analyses menées dans les Suds globaux, une assise empirique et une diversité de cas d'étude davantage à même d'interroger la littérature sur les communs urbains dans son ensemble.

### 3. Conclusion et pistes de recherche

Ce double focus sur les communs de l'eau et les communs urbains, corrobore plusieurs observations formulées à l'issue de l'analyse bibliométrique. Outre qu'ils présentent des biais normatifs et méthodologiques, les travaux étudiés apparaissent fort logiquement sensibles à leurs conditions de production, soit, d'une part, au mouvement de privatisation ou semi-privatisation des communs de l'eau initié au début des années 1990, et d'autre part aux effets des crises systémiques intervenues dans l'économie monde depuis 2008. Toutefois, les communs de l'eau apparaissent moins comme le scénario d'une troisième voie possible entre propriété publique et privée que les communs urbains, plus divers et localisés dans un espace – les villes, conçu a priori comme lieu d'innovation sociale, voire révolutionnaire (Harvey 2012).

Ainsi, s'agissant des premiers, les références explorées font moins fréquemment allusion à la dynamique historique des *enclosures* et semblent davantage émaner d'une volonté de comprendre les implications du point de vue du genre des interventions menées par les bailleurs du développement. Cette relative dépendance des cas d'étude menés vis-à-vis des processus de réforme de la gestion de l'eau fonctionne comme une « dépendance au sentier » : les choix théoriques et méthodologiques demeurent définis en grande partie par un mouvement de privatisation initié il y a 30 ans. Le fait que fort peu de travaux se réfèrent explicitement et extensivement au contexte du changement climatique témoigne de cette *path dependency*. On serait en effet en droit d'attendre que dans un contexte où la gestion des ressources en eau est marquée par toutes sortes d'épisodes climatiques et une raréfaction globale, ce type de communs soit davantage investi pour ces potentialités en termes de transformations radicales des pratiques environnementales et des équilibres socio-économiques. Figueiredo et Perkins (2012), amorcent toutefois un premier recadrage de la question des communs de l'eau en réinterrogeant la question de l'accès des femmes à la gouvernance de l'eau à l'aune des effets négatifs du changement et de la variabilité climatique sur leurs sources de revenus et leurs conditions de vie. Les autrices insistent sur le fait que la participation des femmes est requise dans les activités d'adaptation et les politiques de lutttes contre les changements climatiques, eu égard non seulement au statut de victimes souvent attribué aux femmes par le cadrage dominant dans la littérature émergente « genre et climat » (Forest et Foreste, 2021) mais aussi parce que les femmes possèdent, du fait de leurs rôles sociaux traditionnels, des connaissances écologiques et des compétences utiles à la lutte contre les effets des changements climatiques.

---

#### 3.1. Interroger la production et reproduction des biais de genre

---

L'analyse de la littérature sur les communs urbains illustre par ailleurs l'aveuglement à la dimension du genre de la majeure partie des travaux sur les communs. Si les appels à une telle fertilisation existent, ils se sont souvent limités à un énoncé très générique des aspects susceptibles de faire l'objet d'une analyse sous l'angle du genre et d'autres facteurs de discrimination, sans fournir les clés méthodologiques pour une telle entreprise. De plus, si certaines études de cas présentent une valeur heuristique dépassant leur seul terrain empirique, d'autres, tout en apportant des éclairages utiles sur

des mobilisations collectives à l'origine de la (re)constitution de communs, révèlent davantage du positionnement normatif des auteurs.trices et de l'intérêt légitime pour les expériences en rupture avec les logiques de choix rationnel associées au fonctionnement des structures capitalistes. Les communs urbains présentent cependant une diversité particulièrement riche pour l'étude des communs en général. Aux communs fonciers et naturels, dont certains font de très longue date l'objet de pratiques de *commoning* ancrées dans des modes de gestion traditionnels et d'autres l'objet d'âpres luttes dans la revendication d'une citoyenneté urbaine par des groupes victimes de discriminations multiples, s'ajoutent des espaces, des infrastructures et des services nés de la croissance extensive des aires urbaines au 20<sup>ème</sup> et au début du 21<sup>ème</sup> siècle. Utilisés et constitués par des populations très diverses et souvent fluides car dépourvues de tout ou partie des éléments constitutifs du « droit de cité », ces communs échappent pour ces motifs en partie aux typologies élaborées par la littérature sur les communs, et invitent plus que jamais à placer la focale sur les *pratiques* et les *rappports de pouvoir*, plutôt que sur les biens eux-mêmes.

De ce point de vue, une perspective de genre permet de dévoiler les logiques de reproduction sociale à l'œuvre dans la plupart des communs, « anciens » comme « nouveaux » : reproduction des rôles genrés, des hiérarchies entre les sexes, de l'ordre hétéronormatif et des hiérarchies croisées en fonction du genre, de l'origine, de la classe, de la caste, du statut migratoire ou matrimonial, de l'exercice ou non du droit de propriété, du handicap ou de la maladie (HIV). Mais une perspective de genre ou féministe, permet également de comprendre sous quelles conditions et à travers quelles règles d'inclusion/exclusion et quels mécanismes de gouvernance, les communs urbains sont susceptibles de constituer des lieux et des pratiques d'émancipation et de transformation sociale. Une telle perspective pose ainsi à la littérature sur les communs une question fondamentale : les communs peuvent-ils accomplir la promesse d'une alternative aux mécanismes bien identifiés du marché ou de la régulation publique en faveur d'une gestion des ressources en eau et de villes plus durables, sans transformer les rapports sociaux de sexe ?

Patricia Perkins (2019) esquisse ce que pourrait être une approche plus radicale et féministe des communs : « L'argument de ce papier est que l'équité, un regard décolonial et l'activisme sont essentiels pour fonder des institutions politiques à même de réduire nos émissions de Co2 (...) de sorte que les humains puissent à nouveau prospérer dans une relation de réciprocité avec le reste du vivant. La justice climatique n'est pas seulement importante d'un point de vue éthique, mais clé également pour affronter le changement climatique ». Dans cet apport stimulant, Perkins confronte la littérature sur les communs à celle sur la décroissance. Elle note que si ces deux agendas partagent nombre de points communs – ils sont issus d'une réaction à la concentration des ressources et du pouvoir et à la destruction des communautés et critiques du « développement durable », les travaux sur la décroissance peinent à inclure des sujets tels que le genre, l'intersectionnalité, les peuples indigènes ou le colonialisme. Or, citant le théoricien de la décroissance Takis Fotopoulos (2007), l'auteurice affirme que le moment de bascule – y compris institutionnel, en faveur d'une économie de la décroissance, ne peut se faire sans l'avènement d'une démocratie inclusive et écologique fondée sur les valeurs du *care*. Selon elle, un moment décolonial est aussi nécessaire, car la littérature sur les communs, toute en promouvant le retour à des modes de gestion coopératifs souvent calqués sur ou inspirés d'institutions sociales traditionnelles, fait en règle générale l'impasse sur la dénonciation du moment

de *spoliation* inaugural de la colonisation. Pour autant, à travers les exemples convoqués, Perkins n'échappe pas au syndrome de la romantisation des communs, ce moment décolonial étant lui-même susceptible de produire de l'aveuglement aux rapports de pouvoir fondés sur le genre à l'œuvre dans les modes de gouvernance traditionnels<sup>8</sup>.

C'est en particulier pour rompre avec cette reproduction des biais de genre mise en évidence dans la littérature sur les communs, que nous esquissons ci-dessous quelques pistes de recherche. Celles-ont été notamment formulées à la lumière de l'analyse des cadrages autour de l'articulation genre et climat réalisée précédemment par l'OFCE pour l'AFD, qui mettait en avant trois cadres émergents, articulant des approches *transformatives*, *intersectionnelles* et *décoloniales* du genre dans l'action climatique des bailleurs internationaux. Ces cadres entendent : a) mobiliser les théories féministes et sur le genre de manière explicite, au service d'une analyse des rapports de pouvoir et de domination ; b) articuler le genre avec d'autres facteurs d'inégalité ou de discrimination tels que l'âge, le statut social, prenant en considération les groupes les plus marginalisés, tels que les populations indigènes, les personnes déplacées ou migrantes, sans accès à la propriété ; c) prendre en compte l'expérience et les structures sociales issues de la colonialité sans concourir à les reproduire, par exemple en se plaçant à l'écoute des populations indigènes et d'autres groupes marginalisés et en promouvant la réflexivité et la circulation des savoirs.

---

### **3.2. Contextualiser et « décoloniser » les communs urbains ?**

---

Tout ensemble de pratiques et tous lieux constitutifs d'un commun urbain, s'inscrivent dans un environnement plus large qui concourt à en définir les contours. Par exemple, la communauté constituée autour d'un jardin partagé, interagit avec son environnement urbain et cette interaction permet de mieux comprendre les mécanismes d'inclusion et d'exclusion (et les éventuels mécanismes de reproduction sociale à l'œuvre). De la même manière, les dynamiques sociales à l'œuvre dans la défense du droit au logement à Durban (Pithouse 2014) ou la reconstitution des *Fynbos* de Cape Town (Colding et al. 2013), ne se donnent à comprendre que dans une perspective historique (la société post-apartheid) et micro-sociale (les relations entre communautés dans un quartier donné). La perspective de genre devrait constituer un point d'entrée facilitant cette contextualisation critique, et ainsi éviter le biais ahistorique, acritique et décontextualisé soulevé par exemple par Jerram (2015). L'une des conséquences de ce biais, est de séparer l'analyse des communs urbains des villes du Sud Global, des traces physiques (architecture, planification urbaine, infrastructures...) et invisibles (hiérarchies sociales, frontières immatérielles, corps sexualisé de certaines catégories, normes sociales...) du phénomène colonial, lesquelles résonnent fortement avec les catégories de genre. Aussi, contextualiser l'analyse des communs urbains du Sud Global, devrait, à travers le prisme du genre, également permettre d'interroger la reproduction des structures issues du colonialisme et de son

---

<sup>8</sup> Ainsi, Zainad Khalib (2021) analyse dans un papier intitulé *An indigeneous approach to commoming*, le phénomène de réallocation des responsabilités autour de la gestion de l'eau dans une région himalayenne du Pakistan, où les femmes héritent des rôles traditionnellement détenus par des hommes forcés à l'exode rural, dans un contexte de plus grande variabilité climatique. Meinzen-Dick et al. (2022) formulent le même constat à propos des associations d'usagers de l'eau au Népal, où l'exode rural des hommes conduit également à une transformation en profondeur de la gestion des communs, mais aussi au cumul par les femmes des usages productifs et reproductifs de l'eau.

interaction avec les institutions sociales précoloniales, là où elles persistent, empruntant ainsi à la dimension heuristique des travaux se réclamant d'une perspective décoloniale.

Questionner dans une perspective de genre la reproduction du travail de *care* dans le fonctionnement des communs apparaît comme un autre élément nécessaire pour une approche féministe critique des communs urbains comme environnementaux. Si l'un des intérêts de la notion de commun, est bien de révéler des logiques d'action fondées sur différentes formes d'altruisme, de solidarité et de sollicitude – et donc de remettre en cause le primat de l'agent économique rationnel et l'inévitable tragédie issue de la maximisation du profit individuel, il convient d'analyser si ces logiques d'action reproduisent une division du travail genrée et si tel est le cas, si cette division s'accompagne d'une revalorisation collective de l'éthique de la sollicitude et/ou d'un processus d'empouvoirement pour celles qui l'exercent (hypothèse à démontrer). Cet apport des approches par le genre semble indispensable à l'évaluation du potentiel de transformation social réel – et non simplement désiré des communs. Il s'agit du reste peut-être de l'aporie la plus importante de la pensée sur les communs. Une aporie qu'un regard féministe sur le travail de reproduction social qu'est le *care* paraît en mesure d'aider à résoudre.

---

### **3.3. Elargir la focale du genre**

---

La plupart des travaux recensés adoptent une perspective de genre limitée aux catégories cisgenres, généralement croisées avec une ou plusieurs autres catégories telles que la classe, la caste ou la race. Or, les espaces urbains concentrent tout particulièrement les personnes appartenant aux minorités sexuelles et de genre, susceptibles d'y trouver l'anonymat et les solidarités leur permettant d'affronter les discriminations subies. Ces minorités contribuent à forger les espaces urbains via précisément la constitution ou la subversion de communs leur offrant des espaces d'émancipation. La littérature émergente sur le genre et les communs urbains gagnerait ainsi à davantage intégrer les lieux de sociabilité, de solidarité et de sexualité de ces groupes sociaux sous l'angle de communs urbains constitutifs du potentiel émancipatoire et transformatif des villes, comme démontré par la littérature sur les communautés urbaines gays du Nord global (Abraham, 2008). Yue et Hok-Sze Leung (2017) invitent ainsi à développer une grammaire propre pour analyser les villes queer du Sud-Est asiatique, relevant que « la dernière décennie a vu l'émergence et la consolidation de villes gay en Asie, notamment la sexualisation de la ville-État de Singapour, la marchandisation du Bangkok ou du Manille queer et la prolifération des scènes underground gay et lesbiennes à Shanghai ou Beijing (...) Ces villes ont suscité un nouvel imaginaire queer de la ville asiatique, qui est de nature à la fois cognitive, somatique et symbolique, formé à travers un mélange de pratiques sociales et spatiales incluant l'architecture, le loisir, la politique, la culture et la vie quotidienne » (2017 : 747-48). Pour l'heure situés hors du champ des communs urbains, ces travaux parlent bel et bien de la même chose et concourent à élargir la focale du genre.

---

### 3.4. Décloisonner l'étude des communs urbains

---

Déjà fortement pluridisciplinaire, l'étude des communs urbains mobilise économistes, géographes, sociologues, démographes, anthropologues et historien.ne.s. Et cependant, ce sous-champ émergent de la littérature sur les communs, ne reconnaît comme siens que les travaux se revendiquant du concept lui-même. Ainsi, les travaux sur le droit à la ville ne recourant pas explicitement au vocable des communs, de même que les travaux conduits sur la structuration, le fonctionnement et la gestion des espaces publics, les transports et les infrastructures de mobilité ou la planification urbaine sont exclus par défaut de cette littérature. Or, un nombre croissant de ces travaux portent justement sur la manière dont les usager.e.s de ces biens publics s'investissent dans leur fonctionnement via diverses pratiques, tandis que d'autres interrogent les tensions que fait peser la marchandisation de ces biens sur le tissu social, ainsi que les mobilisations collectives et innovations sociales qui en découlent. Certaines de ces approches connexes à celle par les communs urbains, font l'objet de nombreux travaux sous l'angle du genre, éclairant par exemple la mobilité urbaine par la division genrée des rôles sociaux et le *care*, réinterrogeant la sécurité dans l'espace public à travers celle de certaines catégories de femmes ou des minorités sexuelles, ou l'accès aux services publics de santé sous l'angle des droits sexuels et reproductifs via des services auto-organisés, à base communautaire. Posant les principes d'une approche du droit à la mobilité dans les villes du Sud-Est asiatique au prisme du genre, Yin (2021), souligne par exemple que « l'urbanisation rapide entraîne fréquemment la requalification d'aires semi-urbaines, dans laquelle l'état joue le rôle du redistributeur des terres. En découle la transformation des aires urbaines en paysages contestés, dont les lignes sont redessinées en suivant les démarcations séparant les identités les plus marginalisées ». Intégrer l'analyse de ce type de contextes semble indispensable à la compréhension des conditions d'émergence et de fonctionnement des communs urbains.

---

### 3.5. Pour une approche transversale des communs au prisme du genre

---

De même que la division inégale des rôles sociaux et du pouvoir selon le genre constitue l'une des structures fondamentales des usages et de la gouvernance de l'eau, le fait urbain, bien qu'universel, agrège des expériences socialement situées, définies par des identités de genre, de classe, de caste, religieuses ou ethniques, ainsi qu'en fonction de l'âge et des capacités physiques des individus et par l'intersection de ces différentes caractéristiques. L'urbain, d'un point de vue spatial, est largement dessiné historiquement par les frontières tracées entre les communautés définies par ces caractéristiques. Celles-ci constituent également la trame, le matériau du fait urbain d'un point de vue culturel, notamment à travers les mobilisations collectives menées pour faire bouger ou abattre ces frontières. La modernité (y compris la modernité coloniale), caractérisée par les processus d'échanges, d'industrialisation et d'urbanisation, le développement de différents réseaux reliant et irriguant les aires urbaines, leur inscription dans la division internationale du travail et le phénomène de globalisation ayant connu une accélération entre les années 1980 et la série de crises systémiques inaugurées à la fin des années 2000, s'inscrivent également dans cette trame d'identités et d'expériences socialement situées, diversement impactées par ces phénomènes. Les villes et leurs périphéries avec leurs « frontières » mouvantes sont le réceptacle de ces dynamiques sociales et économiques qui viennent y percuter des hiérarchies inscrites dans l'espace et le temps long, objet de

constantes contestations et renégociations impliquant les forces du marché, les institutions publiques et certains groupes de résident.e.s mobilisés. Les communs urbains sont à la fois un objet de ces conflits, et une forme de gestion des biens communs susceptible d'émerger de telles confrontations. C'est pourquoi il semble indispensable d'analyser de façon systématique ce que le genre fait aux communs urbains et ce que les communs font aux rapports de genre.

Si, s'agissant de travaux de recherche, il ne peut s'agir que d'une invitation, cette injonction peut en revanche faire l'objet d'une démarche pro-active de la part des acteurs du développement intéressés au rôle économique, social et environnemental des communs. Du point de vue d'un acteur comme l'Agence française de développement, promouvoir une prise en compte systématique des aspects de genre dans tout effort d'analyse ou de développement de modes de gestion collaboratif des communs, envisager ces enjeux sous l'angle d'une action climatique transformative pour les rapports sociaux de sexe et les institutions sociales associées à l'usage et la gouvernance des ressources en partage, et éclairer son action par la prise en compte des dimensions intersectionnelles et un regard critique sur les dynamiques post-coloniales, peut constituer un référentiel d'action et d'évaluation pertinent. Un référentiel en partage pour les chercheur.e.s et les acteurs institutionnels des politiques de développement soucieux de s'affranchir du cadre d'intervention souvent étroit ménagé pour l'intégration d'une perspective de genre à l'approche des communs, afin de saisir les deux termes de l'équation – le commun et le genre, dans toute leur complexité. Comme proposé par Hélène Périvier en conclusion de l'état de l'art, cette démarche pourra utilement s'appuyer sur l'analyse de travaux ou projets conduits par le groupe AFD ou des agences homologues sur ce sujet, voire le développement d'outils de *gender mainstreaming* spécifiques pour étayer cette prise en compte.

# Bibliographie

**Agarwal, Bina (1994)**

*A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*, Cambridge : Cambridge University Press

**Agarwal, Bina (1997)**

Environmental Action, Gender Equity and Women's Participation, *Development and Change*, 28 : 1, pp.1-44

**Agarwal, Bina (2001)**

Participatory Exclusions, Community Forestry, and Gender : An analysis for South Asia and Conceptual framework, *World Development*, 29:10, pp. 1623-1648.

**Ahlers, Rhodante and Margreet Zwarteveen (2009)**

The water question in feminism: water control and gender inequities in a neo-liberal era, *Gender, Place and Culture*, 16 4, pp. 409-426.

**Alam, Ashraful and Waliuzzaman S.M. (2022)**

Commoning the city for survival in urban informal settlements, *Asia Pacific Viewpoint*, 63: 1, pp. 97-112.

**Araral, Eduardo Jr. (2008)**

What Explains Collective Action in the Commons? Theory and Evidence from the Philippines, *World Development*, 37:3, pp. 687-697.

**Baghat, Ram B. (2017)**

Migration, Gender and the right to the city, *Economic and Political weekly*, 32: 3, pp. 35-40.

**Bollier David et Helfrich Silke (2019)**

*Free, fair and alive : the insurgent power of the commons*, New Society Publishers.

**Brown, Allisson (2015)**

Claiming the Streets: Property Rights and Legal Empowerment in the Urban Informal Economy, *World Development*, 76, pp. 238-248.

**Cleaver, Frances (1998)**

Incentives and informal institutions: Gender and the management of water, *Agriculture and Human Values*, 15, pp. 347-360.

**Colding, Johan, et al. (2013)**

*Urban green commons: Insights on urban common property systems*. *Global Environmental Change*, 23: 5, pp. 1039-1051.

**Dauids, Tina et Anouka van Erdewijk (2016)**

The Smothering of Feminist Knowledge: Gender Mainstreaming Articulated through Neoliberal Governmentalities in Bustelo Maria, Ferguson Lucy et Maxime Forest (dir.) *The Politics of feminist knowledge transfer : Gender training and gender expertise*, Palgrave MacMillan, pp. 80-96.

**Delgado, Juana et Zwarteveen Margreet (2007)**

The Public and Private Domain of the Everyday Politics of Water, *International Feminist Journal of Politics*, 9 :4, pp. 503-511.

**Dellenbaugh Mary, Kip Markus, Bieniak Majken et al. (dir.)**

*Urban Commons: Moving Beyond State and Market*, Berlin: Birkhäuser.

**Dolcerocca, Antoine et Coriat, Benjamin (2016)**

Commons and the Public Domain: A Review Article and a Tentative Research Agenda, *Review of Radical Political Economics* 48: 1, pp. 127-139.

**Engel di Mauro, Salvatore (2017)**

Urban community gardens, commons, and social reproduction: revisiting Silvia Federici's *Revolution at Point Zero*, *Gender, Place and Culture*, 25: 9, pp. 1379-1390.

**Eizenberg, Efrat (2012)**

Actually Existing Commons: Three Moments of Space of Community Gardens in New York City, *Antipode, Radical Journal of Geography*, 44: 3, pp. 764-782.

**Federici, Silvia (2008)**

Witch-Hunting, Globalization and Feminist Solidarity in Africa in « Feminism and the politics of the commons today, » *Journal of International Women's Studies*, 10: 1, pp. 29-35, republié in Federici, Silvia (2018) *Witches, Witch-Hunting, and Women*, Oakland: PM Press, pp. 260-286.

**Federici, Silvia (2011)**

Women, land struggles, and the reconstruction of the commons, *Working USA, The Journal of Labor and Society*, 14, pp. 41-56, republié in Federici, Silvia (2019) *Re-enchanting the World. Feminism and the Politics of the Commons*, Oakland : PM Press, pp. 116-133.

**Federici, Silvia (2012)**

Revolution at point zero: housework, reproduction, and feminist struggle, Oakland: PM Press.

**Ferguson, Francesca (dir.) (2014)**

*Make\_Shift City: Renegotiating the Urban Commons*, Berlin : Jovis Verlag.

**Figueiredo, Patricia et Patricia Perkins (2013)**

Women and water management in times of climate change: participatory and inclusive processes, *Journal of Cleaner Production*, 60, pp. 188-194.

**Forest, Maxime et Christlord Foreste (2021)**

*Une analyse critique des cadres interprétatifs autour des enjeux genre et climat*, Paris : OFCE Sciences Po et Agence Française de Développement.

**Foster, Sheila R. (2013)**

Collective Action and the Urban Commons, *Notre Dame Law Review*, 81: 1, pp. 57-134

**Fotopoulos, Takis (2007)**

Is degrowth compatible with a market economy? *International Journal of Inclusive Democracy* 3 : 1, pp. 1-16.

**Geertz, Clifford (1972)**

The wet and the dry: Traditional irrigation in Bali and Morocco. *Human Ecology*, 1, pp. 23-39.

**Gillepsie Tom, Hardy Kate and Watt, Paul (2018)**

Austerity urbanism and Olympic counter-legacies: Gendering, defending and expanding the urban commons in East London, *Environment and Planning D: Society and Space*, 36: 5, pp. 812-830.

**Gidwani Vinay, Baviskar Amita (2011)**

Urban Commons, *Economic and Political Weekly*, 46:50, pp. 42-43

**Hardin, Garrett (1968)**

*The tragedy of the commons*, *Science* 162, pp. 1243-1248.

**Harvey, David (2012, 2019)**

*Rebel Cities : From the right to the city to the urban revolution*, Londres, New York : Verso Books.

**Huron, Amanda (2015)**

Working with Strangers in Saturated Space: Reclaiming and Maintaining the Urban Commons, *Antipode, Radical Journal of Geography*, 47 :4, pp. 963-979.

**Huron, Amanda (2017)**

Theorising the urban commons: New thoughts, tensions and paths forward, *Urban Studies*, 54: 4, pp. 1062-1069.

**Jerram, Leif (2015)**

The false promise of the commons : historical fantasies, sexuality and the 'really existing' urban common of modernity, in Christian Borch et Martin Kornberger (dir.), *Urban Commons: Rethinking the City*, London: Routledge.

**Johnson Nancy, Kovarik Chiara, Meizen-Dick, Ruth et al. (2016)**

Gender, Assets, and Agricultural Development: Lessons from Eight Projects, *World Development*, 83, pp. 295-311.

**Khalid, Zeinab (2021)**

An indigenous approach to commoning in Hunza, Pakistan, in Yü, Dan Smyer et Erik de Maaker (dir.) *Environmental Humanities in the New Himalaya*, Londres : Routledge.

**Kunz, Rahel (2016)**

Windows of Opportunity, Trojan horses and Waves of Women on the Move: De/colonising the circulation of feminist knowledges through metaphors? In Bustelo Maria, Ferguson Lucy et Maxime Forest (dir.) *The Politics of feminist knowledge transfer : Gender training and gender expertise*, Palgrave MacMillan, pp. 99-117.

**Łapniewska, Zofia (2016)**

Reading Elinor Ostrom through a Gender Perspective, *Feminist Economics*, 22: 4, pp. 129-151.

**Łapniewska, Zofia (2017)**

(Re)claiming Space by Urban Commons, *Review of Radical Political Economics*, 49 : 1 pp. 54-66.

**Łapniewska, Zofia (2022)**

Solidarity and mutual aid: Women organizing the "visible hand" urban common, *Gender, Work and Organization*, 29: 5, pp. 1405-1427.

**Lecoutere, Els, D'Exelle, Ben et Bjorn van Campenhout (2015)**

Sharing common resources in patriarchal and status-based societies : evidence from Tanzania, *Feminist Economics*, 21 :3, pp. 142-167.

**Lefebvre, Henri (1968)**

*Le droit à la ville*, Paris : Éditions Anthropos.

**MacLean, Heather (2021)**

Spaces for Feminist Commoning? Creative Social Enterprise's Enclosures and Possibilities, *Antipode, Radical Journal of Geography*, 53: 1, pp. 242-259

**Milani, Bruna Farine (2021)**

*Commoning in Urban Gardens in Brussels, an Ecofeminist approach to the Urban Commons*, Mémoire soumis à l'Université Libre de Bruxelles (non publié).

**Ostrom, Elinor (1990)**

*Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.

**Ostrom, Elinor et Roy Gardner (1993)**

Coping with Asymmetries in the Commons: Self-Governing Irrigation Systems Can Work, *Journal of Economics Perspectives*, 7:4, pp. 93-112.

**Ostrom, Elinor (2008)**

« Developing a Method for Analyzing Institutional Change ». In, Sandra Batie et Nicholas Mercurio (dir.), *Alternative Institutional Structures : Evolution and Impact*, London: Routledge.

**Ostrom, Elinor (2008)**

« Developing a Method for Analyzing Institutional Change ». In, Sandra Batie et Nicholas Mercurio (dir.), *Alternative Institutional Structures : Evolution and Impact*, London: Routledge.

**Parker, Peter and****Johansson, Magnus (2011)**

*The uses and abuses of Elinor Ostrom's concept of commons in urban theorizing*, papier présenté à l'International Conference of the European Urban Research Association (EURA) 2011 - Cities without Limits, Copenhagen (non publié).

**Périvier, Hélène (2022)**

*Analyse bibliométrique de la littérature croisant genre et commons*, Paris : Agence Française de Développement et OFCE, rapport d'étude.

**Perkins, Patricia et****Andrea Moraes (2007)**

Women, Equity and Participatory Water Management in Brazil, *International Feminist Journal of Politics*, 9:4, pp. 484-493.

**Perkins, Patricia (2019)**

Climate Justice, commons and degrowth, *Ecological Economics*, pp. 183-190.

**Polanyi, Karl (1944, 2009)**

*La Grande Transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard.

**Pithouse, Richard (2014)**

An Urban commons? Notes from South Africa, *Community Development Journal*, 49: 1, pp. i31-i43.

**Pradhan, Majendra et****Ruth Meizen-Dick (2003)**

Which Rights are Rights? Water Rights, Culture, and Underlying Values, *Water Nepal*, 9&10 : 1&2, pp. 37-61.

**Sanders, Todd (2000)**

Rains gone bad, women

**Ranade, Shilpa, Phadke, Shilpa et Khan, Sameera (2009)**

Entry Restricted : Open Public Spaces in Mumbai, *Indian Architect and Builder* 22 : 5, pp. 436-438.

**Rao, Manisha (2020)**

Gender and the Urban Commons in India, *International Quarterly for Asian Studies*, 51 : 1&2, pp. 261-276.

**Safransky, Sarah (2021)**

The urban commons: a keyword essay, *Urban Geography*, 42 : 6, pp. 792-811.

**Samuelson PA (1954)**

The pure theory of public expenditure. Review of Economics and Statistics 36, pp. 387-389

**Sanders, Todd (2000)**

Rains gone bad, women gone mad: rethinking gender rituals of rebellion and patriarchy, *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 6 : 3, pp. 469-486.

**Shiva, Vandana and Maria Mies (1993, 2014)**

*Ecofeminism*. Londres, New York : Zed Books.

**Shrestha, Gitta, Deepa Joshi and Floriane Clément (2019)**

Masculinities and hydropower in India: A feminist political ecology perspective, *International Journal of the Commons*, 13:1, pp. 130-152.

**Sultana, Farhana (2020)**

Embodied Intersectionalities of Urban Citizenship: Water, Infrastructure, and Gender in the Global South, *Annals of the American Association of Geographers*, 110:5, pp. 1407-1424.

**Thonnelat Stéphane and Susser, Ida (2013)**

Transformative Cities: the three Urban Commons, *Focaal-Journal of Global and Historical Anthropology*, 66, pp. 105-132.

**Tummers, Lidewij, MacGregor, Sherylin (2019)**

Beyond wishful thinking: a FPE perspective on commoning, care, and the promise of co-housing, *International Journal of the Commons*, 13: 1, pp. 259-276.

**Yin, Jessie (2021)**

*Integrating Gender Consciousness in the Right to Urban Mobility*, Policy brief for Paris School of International Affairs (non publié).

**Yue, Audrey, Hok-Sze Leung, Helen (2017)**

Notes towards the queer Asian city: Singapore and Hong Kong, *Urban Studies*, Special Issue Sex, Consumption and the City, 54 :3, pp. 747-764.

**Zwarteveen, Margreet (1997)**

Water: From Basic Need to Commodity: A Discussion on Gender and Water Rights in the Context of Irrigation, *World Development*, 25:8, pp. 1335-1349.

**Zwarteveen, Margreet (1998)**

Gendered participation in water management: Issues and illustrations from water users' associations in South Asia, *Agriculture and Human Values*, 15:4, pp. 337-345.

**Zwarteveen, Margreet et Ruth Meizen-Dick (2001)**

Gender and property rights in the commons: Examples of water rights in South Asia, *Agriculture and Human Values*, 18:1, pp. 11-25.



Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1 000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur [editions.afd.fr](http://editions.afd.fr)

Pour un monde en commun.

**Directeur de publication** Rémy Rioux

**Directeur de la rédaction** Thomas Mélonio

**Dépôt légal** 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

**ISSN** 2492 - 2846

#### **Crédits et autorisations**

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



**Création graphique** MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

**Conception et réalisation** AFD

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications :

<https://www.afd.fr/fr/ressources-accueil>